

Du laboratoire **au marché**

2025 avec CNRS Innovation





Édito

Mettre « la science au service de la société » : c'est ce leitmotiv qui m'a conduit à prendre la direction de CNRS Innovation en juillet 2025. Ça et mon profond attachement à cet établissement que j'ai rejoint en 2019, aux prémices du programme RISE.

Grâce à l'action cohérente de mes prédécesseurs, nous avons aujourd'hui l'opportunité de capitaliser sur des acquis solides, qui font de CNRS Innovation une référence dans l'écosystème de la valorisation. Voulant poursuivre leur ambitieuse dynamique, et convaincus de la puissance de l'intelligence collective, nous avons formalisé avec une trentaine de collaborateurs à l'automne 2025 un plan d'action triennal qui deviendra notre guide sur les trois prochaines années.

Si le CNRS est le plus grand organisme de recherche européen, il assume également aujourd'hui une place de fer de lance sur l'innovation deeptech. J'en veux pour preuve les classements de l'Office Européen des Brevets et de Dealroom, sortis à la fin de l'année 2025, qui situent le CNRS respectivement comme 1^{er} organisme public de recherche à l'origine des demandes de brevets européens entre 2001 et 2020 et comme 1^{er} centre de recherche à l'origine de la création de spinouts dans les secteurs deeptech & life science.

Son organisme de transfert de technologies national — CNRS Innovation — occupe dès lors la position stratégique unique d'interface des écosystèmes de la valorisation aux échelles locale, nationale et désormais européenne. Engagé en 2024, le travail de déploiement d'ingénieurs innovation sur l'ensemble du territoire français s'est poursuivi en

2025 avec une dizaine de collaborateurs recrutés, qui assurent quotidiennement une articulation efficace des programmes d'accompagnement proposés par CNRS Innovation au sein des Pôles universitaires d'innovation. Leur action porte ses fruits ! Les projets remontés pour le programme de prématuration ayant, par exemple, augmenté de 45 % en 2025. L'ambition à l'Europe ouvre une double perspective pour notre activité : coordonner le dialogue entre les parties prenantes de la valorisation à tous les niveaux bien sûr, mais aussi faciliter l'accès aux financements européens — très sélectifs ! — pour les porteurs de projets.

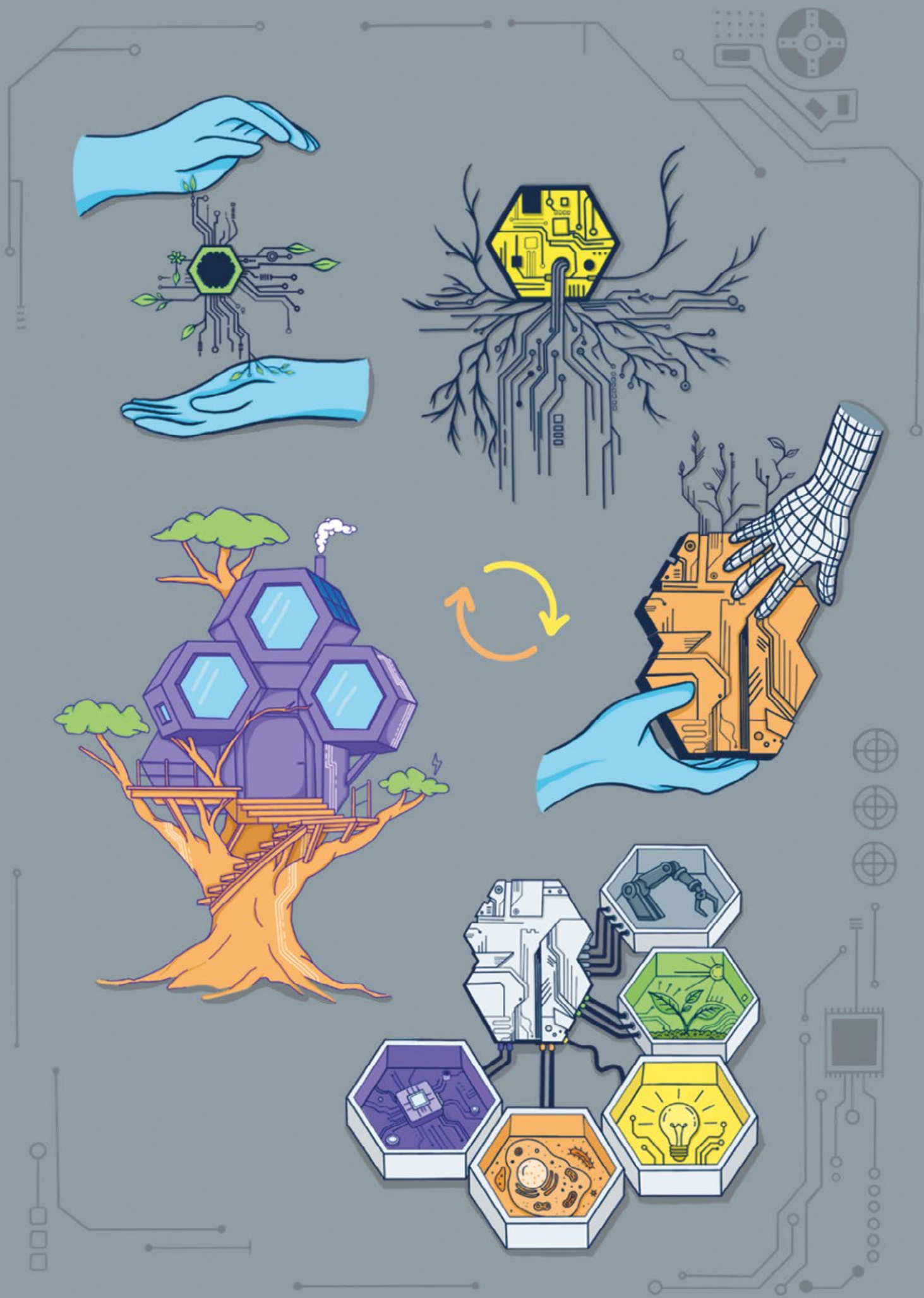
L'expertise de CNRS Innovation dans l'accompagnement au transfert de la recherche est reconnue. Ce transfert ne se faisant pas sans les entreprises, charge à nous d'analyser le plus finement possible leurs besoins pour favoriser des collaborations fructueuses entre recherche et industrie. Fidèles à notre objectif « Accroître l'interface avec le monde économique d'ici 2028 », nous avons ainsi signé un partenariat clé avec Bpifrance, et renforcé la structuration de nos équipes, toujours plus orientées vers les industriels et les financeurs, notamment via le déploiement de missions de stratégie partenariale et d'intelligence économique.

Donc CNRS Innovation poursuit son ambition de créer, à partir des recherches, de la valeur utile à la société. Propriété intellectuelle, transfert, programmes de prématuration, RISE, RISE UP, RISE+, EUROPE, OPEN, PISE, ... Au plus près des besoins du marché, toujours au service des chercheuses et chercheurs, pour faire de CNRS Innovation un acteur incontournable du transfert de technologies en Europe.

Thomas RIBEIRO,
Directeur Général de CNRS Innovation

Sommaire

Médaille de l'innovation du CNRS <i>Découvrez les 4 lauréats 2025</i>	06	3 - TRANSFÉRER	30
2025 en chiffres	08	Le département transfert <i>du brevet à la licence d'exploitation</i>	32
Une innovation à trois échelles <i>Entretien avec Thomas Ribeiro</i>	10	Témoignages sur l'accompagnement au transfert <i>METHYS Dx</i>	34
1 - PROTÉGER	12	4 - S'ARTICULER	36
Propriété intellectuelle <i>Rationaliser et sensibiliser</i>	14	CNRS Innovation se déploie dans les territoires <i>Les enjeux d'un maillage territorial renforcé</i>	38
Témoignages sur l'accompagnement en propriété intellectuelle <i>Des batteries aqueuses pour la transition énergétique</i>	16	Pôles universitaires d'innovation	40
 <i>Un test de bioluminescence pour accélérer la prise en charge du sepsis</i>	17	Témoignages sur le rôle de l'ingénieur innovation	42
2 - FAIRE ÉMERGER ET ACCOMPAGNER	18	5 - CONSOLIDER	44
Des programmes pour l'émergence et l'accompagnement	20	RISE UP <i>Les réseaux du CNRS au service de ses spin-off</i>	46
PISE <i>Trajectoire Eau et Territoire</i> <i>OSIRISC</i>	22	Témoignage sur l'accompagnement à la croissance des start-up <i>Synboli</i>	47
Témoignages sur l'accompagnement au développement d'un projet d'innovation <i>Prématuration</i>	25	Bilan 2025 <i>Données RH et démographie</i>	48
<i>RISE - Kyneon</i>	26		
<i>OPEN - DigiClear</i>	27		
EUROPE Témoignages sur l'accompagnement aux financements européens <i>Un ciment négatif en carbone</i> <i>Financements à l'EIC</i>	28		



MÉDAILLE DE L'INNOVATION DU CNRS

Découvrez les 4 lauréats 2025

La médaille de l'innovation 2025 du CNRS est décernée à la linguiste Alda Mari, le biologiste Aziz Moqrich, la physicienne Pascale Senellart et le chimiste Alain Wagner. Chaque année, depuis 2011, le CNRS récompense des scientifiques qui, grâce à leurs recherches, engendrent des innovations qui répondent à des enjeux de la société, sur le plan technologique, économique, thérapeutique et social. Cette distinction a été remise aux quatre inventeurs en décembre 2025.

Les parcours des quatre lauréats et lauréates de la médaille de l'innovation 2025 du CNRS illustrent l'excellence et la variété des recherches conduites au CNRS et le rôle primordial que joue la recherche fondamentale dans le développement de technologies de rupture. Ils ont d'ailleurs tous à un moment de leur recherche bénéficié d'un accompagnement en prématuration, programme piloté par CNRS Innovation.

« Nous sommes très heureux de décerner la médaille de l'innovation 2025 à quatre scientifiques CNRS d'exception, également entrepreneurs.

Dans des domaines aussi variés que la chimie, la biologie, le quantique et la sémantique, ils ont brillamment su transformer leurs découvertes en innovations concrètes au service de la société. Leur trajectoire inspire l'ensemble de notre communauté, et illustre combien la valorisation et le transfert de la recherche vers le monde socio-économique peuvent être un véritable moteur de progrès. Cette distinction salue à la fois leur engagement et leurs réalisations », déclare Mehdi Gmar, directeur général délégué à l'innovation du CNRS.

Alda Mari

Détecter l'urgence sur les réseaux sociaux



Directrice de recherche CNRS à l'Institut Jean Nicod (CNRS/EHESS/ENS-PSL), Alda Mari est spécialiste de sémantique formelle. Forte d'une double formation en lettres classiques (grec, latin, sanskrit) et en linguistique computationnelle, elle s'intéresse

depuis près de quinze ans à la distinction entre vérité subjective et vérité objective et plus particulièrement à l'expression des biais et des croyances dans les situations d'incertitude. Ses travaux sont à l'origine du programme phare Phronesis qui contribue au développement du laboratoire de recherche

international HumanitiesPlus (CNRS/Université de Chicago) en 2024. À partir de 2017, Alda Mari déploie ces résultats théoriques autour des états mentaux et leur expression linguistique dans ses recherches en IA hybride. Elle a notamment mis au point une nouvelle méthodologie permettant d'identifier et classer les informations urgentes lors de crises écologiques sur les réseaux sociaux. Celle-ci a été implémentée dans le logiciel INTACT (Detecting Intentions, Predicting Actions), une technologie développée en collaboration avec l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (CNRS/Toulouse INP/Université de Toulouse EPE) et soutenue par le ministère de l'Intérieur. Basée sur une modélisation linguistique incluant une prise en compte complète des énonciations, INTACT offre un fort potentiel d'application à d'autres types de crises, notamment les crises informationnelles qu'Alda Mari étudie actuellement.

Alain Wagner

La chimie au service du vivant



Alain Wagner, directeur de recherche CNRS au sein du laboratoire Chémo-biologie synthétique et thérapeutique de Strasbourg (CNRS/Université de Strasbourg), développe de nouvelles approches afin de mieux comprendre et

de modifier les systèmes biologiques. Avec l'équipe « Chimie bio-fonctionnelle » qu'il co-dirige, il s'intéresse notamment depuis 2010 aux conjugués anticorps-médicaments (ADC), des vecteurs qui permettent de détruire les cellules cancéreuses et d'augmenter l'espérance de vie des patients. Pour transférer ces résultats de recherche vers le monde industriel, Alain Wagner a co-fondé en 2014 Syndivia, une start-up de biotechnologie qui développe des ADC mieux tolérés, avec moins d'effets secondaires. Il est également à l'origine de la création de la start-up NovAliX, fondée en 2002 et spécialisée dans la découverte de nouveaux médicaments, et de Phytodia, créée en 2007, qui développe des ingrédients végétaux pour les compléments alimentaires et les cosmétiques. Plus récemment, il a co-fondé MicroOmix, une start-up qui analyse les anticorps sécrétés par chaque cellule. De quoi ouvrir notamment la voie au développement de nouvelles thérapies basées sur les anticorps.

Pascale Senellart

Sur la route de l'ordinateur quantique



Dans le cadre de ses travaux, Pascale Senellart, directrice de recherche CNRS au Centre de nanosciences et de nanotechnologies (CNRS/Université Paris-Saclay), étudie les photons, entités quantiques

élémentaires qui composent la lumière, ainsi que les « boîtes quantiques », des nanostructures capables de les générer à la demande. En contrôlant l'émission des boîtes quantiques, elle et son équipe ont conçu dès 2013 de nouvelles sources qui émettent des photons uniques dans une direction précise de manière très efficace, permettant ainsi leur manipulation dans des circuits photoniques. Ses travaux et les innovations qui en découlent, ont ouvert la voie à l'utilisation des photons pour le calcul quantique, l'un des quatre piliers des technologies quantiques. En effet, les photons sont des systèmes de choix lorsqu'il s'agit d'encoder des bits quantiques -ou qubits-, les ressources de base des calculateurs quantiques. Afin de mettre à disposition de la communauté les sources de photons uniques qu'ils ont développées, la chercheuse et deux de ses collègues, Niccolo Somaschi et Valérian Giesz, ont fondé la start-up Quandela en 2017. Depuis 2020, Quandela a pris un nouveau virage : construire un véritable ordinateur quantique photonique, en développant conjointement les parties hardware et software. Quandela a livré Lucy, l'ordinateur quantique photonique en centre de calcul le plus puissant à ce jour, au CEA en 2024.

Aziz Moqrich

Percer les secrets de la douleur chronique



Pourrait-on voir émerger un jour des traitements contre la douleur à la fois efficaces et dénués d'effets secondaires graves ? À partir de ses travaux de recherche sur la compréhension des mécanismes de la douleur, Aziz Moqrich,

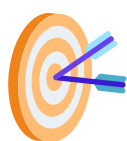
directeur de recherche CNRS à l'Institut de biologie du développement de Marseille (Aix-Marseille Université/ CNRS) s'est ensuite orienté vers cette question.

Afin de développer une alternative aux opioïdes, qui restent les molécules les plus efficaces pour traiter la douleur, le chercheur s'est lancé sur une piste : celle de la protéine TAF4A. Cette molécule, qu'il a identifiée en 2007, constitue l'un des éléments clés du système nerveux périphérique. Aziz Moqrich a co-fondé en 2020 la start-up Tafalgie Therapeutics, afin de développer un nouvel antidouleur basé sur les dérivés peptidique de TAF4A. Les premières données issues des essais cliniques chez des volontaires sains montrent un excellent profil de sécurité, ce qui permet désormais de lancer les premiers essais chez des patients chirurgicaux afin d'évaluer l'effet antalgique de ces peptides. Les premiers résultats sont attendus dans le courant de l'année 2026.

2025 en chiffres

CNRS Innovation, filiale nationale de transfert de technologies du CNRS, a pour mission de favoriser, accélérer et accompagner l'émergence d'innovations issues de la recherche fondamentale au service de la société.

En tant qu'office de transfert de technologies, CNRS Innovation base son activité sur deux socles d'expertises métiers, la gestion de la propriété intellectuelle et l'encadrement du transfert d'actifs, et un savoir-faire : le pilotage de programmes d'accompagnement comme la prématuration technologique ou la création de start-up.



Deux socles d'expertises

La propriété intellectuelle
& le transfert vers les entreprises



Un savoir-faire

Des programmes pour l'émergence
& l'accompagnement de projets innovants

Créée en 1992,
CNRS Innovation
est une société anonyme (SA)
dont le **CNRS est actionnaire**
à **90 %** en 2024.

Les **10 %** restant
sont détenus
par **Bpifrance**.

Le programme de prématuration

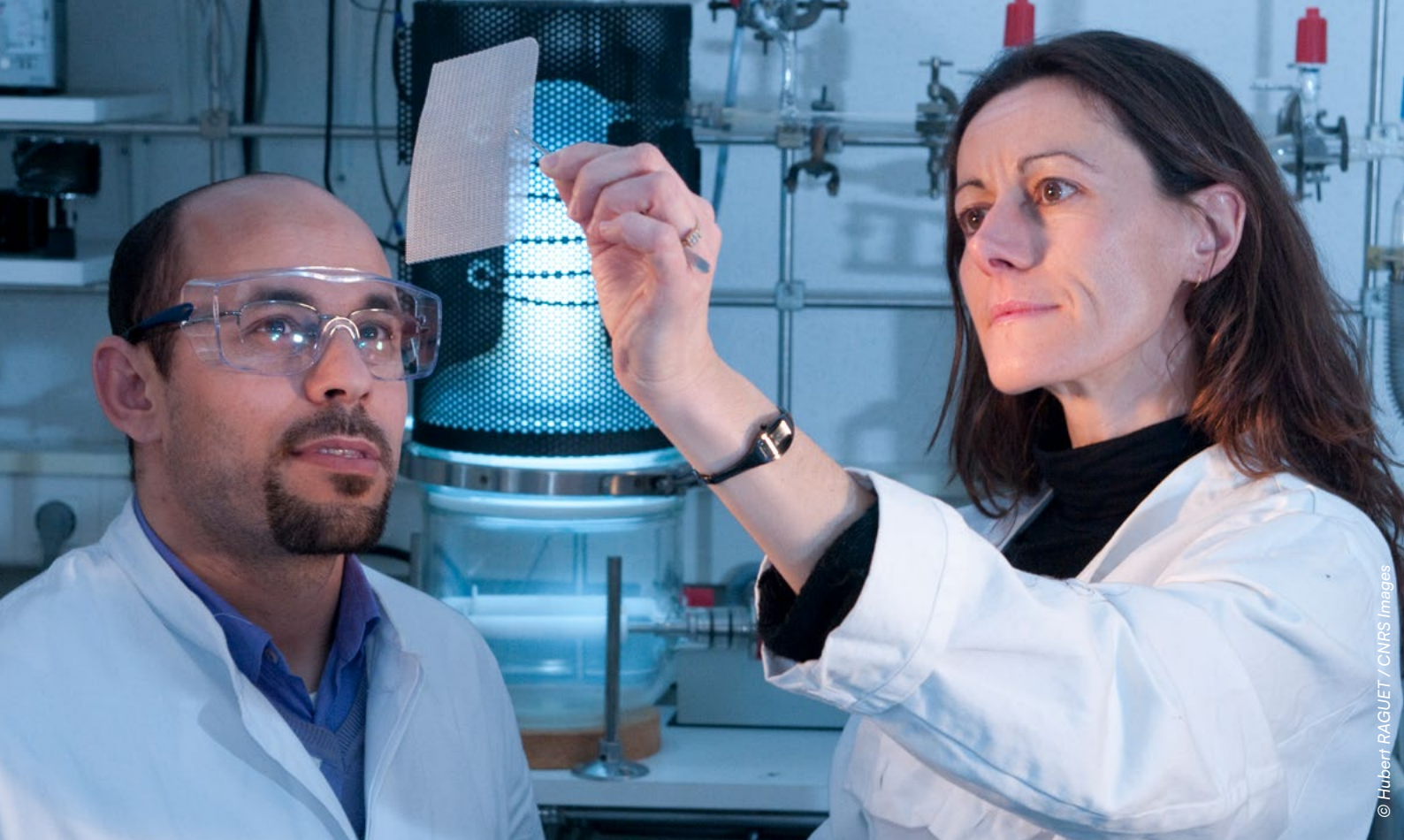
a bénéficié d'un budget de

**9,5 millions
d'euros**

159*
dossiers analysés
en 2025

[64]
nouveaux projets
financés en 2025

502
projets financés
en plus de 10 ans



© Hubert RAGUET / CNRS Images

En 2025, CNRS Innovation c'est:

→ **1037**
familles de brevets directement
gérées sur environ
9000
contenues dans
le portefeuille du CNRS

5005
contrats
en lien avec les actifs
du CNRS
dont **1933**
contrats d'exploitation
(587 enregistrés en 2025)

[14,4]
millions d'euros
de chiffre d'affaires,
dont **5,1 millions d'euros**
de budget pour la gestion
de la propriété intellectuelle

Le programme RISE

184
projets
ont été accompagnés

11
start-up
ont été immatriculées
en 2025

[26]
nouveaux projets
ont intégré
le programme **RISE**
en 2025

Le programme OPEN

13
projets financés
en suivi

[3]
projets sélectionnés
en 2025

17
projets
analysés

Le programme PISE

[1]
appel à projet

55
candidatures
reçues en 2025

5
candidatures
sélectionnées
en 2025

3
comités de présélection
et sélection

Une innovation à trois échelles

Entretien avec Thomas Ribeiro



THOMAS RIBEIRO

Thomas Ribeiro, vous avez pris la tête de CNRS Innovation en juillet 2025, dans quel contexte cette prise de fonction a-t-elle eu lieu ?

J'ai rejoint CNRS Innovation en 2019 pour piloter le déploiement du nouveau programme RISE dédié à l'accompagnement de la création de start-up innovantes, avant de prendre la tête du département start-up devenu ensuite la Direction Émergence et Accompagnement. J'ai pu apprécier durant ces années la montée en puissance de CNRS Innovation, portée par mes prédécesseurs Johanna Michielin puis Mehdi Gmar. Je souhaite ainsi inscrire ma direction dans la continuité de ces bases solides, avec l'ambition de renforcer l'action de CNRS Innovation pour développer les outils les plus pertinents qui accompagneront les chercheurs dans leurs projets de valorisation et renforceront les synergies avec les acteurs économiques.

Au sein de l'écosystème de valorisation français, CNRS Innovation occupe une place à part ?

Avec la création des Pôles universitaires d'innovation (PUI), l'animation de l'écosystème de valorisation s'inscrit fortement à l'échelle locale, tandis que, dans un contexte marqué par des enjeux de souveraineté européenne criants, de nombreux leviers d'innovation se situent à l'échelle continentale. Dans ce cadre, de par son envergure nationale,

CNRS Innovation opère un trait d'union stratégique unique entre ces deux échelles.

Concrètement, comment CNRS Innovation ancre-t-il son action à l'échelle territoriale ?

En premier lieu, nous devons nous assurer que l'ensemble des actions menées par le CNRS soient pleinement intégrées à l'offre proposée par les PUI sur les territoires. Dans cette optique, mon prédécesseur a créé en 2024 une Direction des Relations avec les Territoires au sein de CNRS Innovation, qui a notamment poursuivi en 2025 le déploiement d'ingénieurs innovation au sein des Délégations Régionales du CNRS. C'est justement dans ces délégations que nous avons observé une augmentation de 45 % des candidatures à notre programme de prématuration : un résultat encourageant pour notre stratégie territoriale qui tend à élever la qualité des projets sélectionnés.

CNRS Innovation a également un important rôle à jouer dans la valorisation des résultats des Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR) ?

Ces programmes structurent des projets qui s'appuient sur le travail de nombreux laboratoires partout en France. Afin de valoriser leurs résultats de la façon la plus pertinente, il nous paraît fondamental de coordonner efficacement les actions des différentes parties prenantes à toutes les échelles : SATT, PUI et ONR. À cet effet, nous avons amorcé en 2025 un recensement des déclarations d'invention qui commencent à émerger. En parallèle, nous avons initié la mise en place des processus qui garantiront à chaque porteur de projet un accès à l'ensemble des voies de valorisation proposées par tous les partenaires.

D'un côté l'échelle territoriale, de l'autre l'Europe. Comment l'action de CNRS Innovation s'inscrit-elle à l'échelle de l'Union Européenne ?

Les financements du Conseil européen de l'innovation (EIC), de même que les bourses « Proof of Concept » du Conseil européen de la recherche (ERC), constituent un levier majeur de soutien à l'innovation. Particulièrement sélectifs, ils nécessitent une compréhension fine de la dimension de création de valeur économique des projets soumis. C'est là que réside la valeur ajoutée de CNRS Innovation : accompagner les chercheuses et les chercheurs sur cet aspect constitue notre cœur de métier. À ce titre, nous avons récemment renforcé notre dispositif d'accompagnement en recrutant une ressource dédiée à la réponse aux appels à projets européens qui intervient de manière transversale, en coordination avec l'ensemble de nos pôles.

Par ailleurs, nous avons engagé en 2025 un travail de rapprochement avec nos homologues européens. Concrètement, il s'agit de partager de

bonnes pratiques, de créer des réseaux pour faciliter l'émergence de consortia, mais aussi d'être force de proposition auprès de la Commission européenne, avec notamment l'objectif d'articuler efficacement programmes nationaux et européens.

Par ailleurs, vous avez engagé une politique de renforcement de vos liens avec le monde économique ?

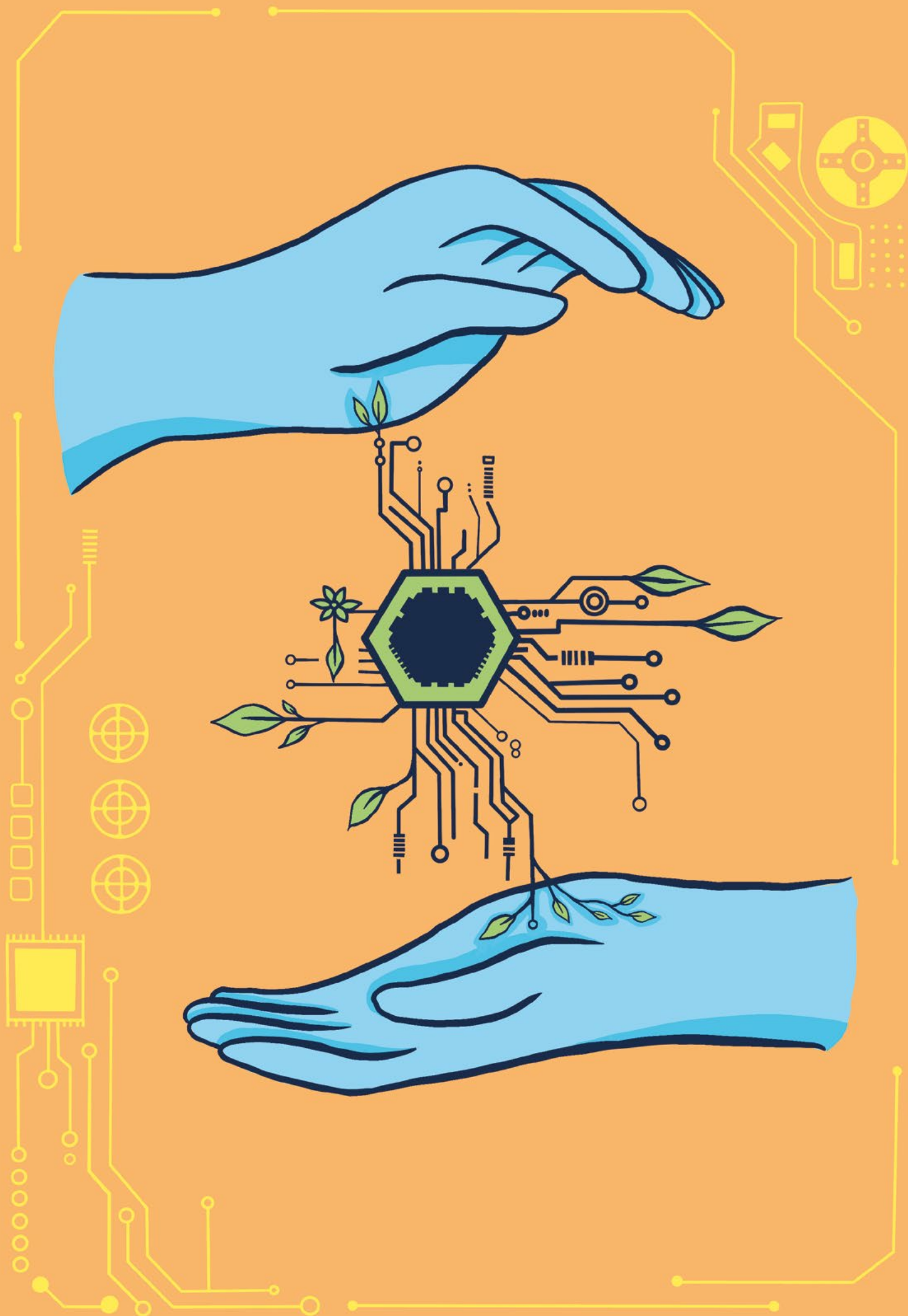
Ces liens sont déjà solides, en particulier via la participation de représentants du monde économique dans les comités de sélection de nos programmes. Pour les renforcer, nous avons lancé le recrutement en 2025 d'une responsable de la stratégie partenariale au positionnement transversal au sein de CNRS Innovation. Par ailleurs, nous intégrerons en 2026 des représentants du monde économique au sein de notre comité stratégique. L'enjeu est de renforcer et de structurer notre réseau de partenaires afin d'appréhender au mieux la culture et les contraintes de chaque verticale applicative. Nous avons également décidé de nous doter d'une cellule d'intelligence économique. Notre objectif : identifier des résultats de recherche qui pourraient être à l'origine de la création de nouveaux marchés (le quantique ou le stockage sur ADN, par exemple), anticiper les besoins de la sphère socioéconomique et croiser cette information de prospective avec le flux des déclarations d'invention au sein de nos laboratoires. Autant d'évolutions qui doivent nous permettre de répondre au plus juste aux besoins d'innovation des entreprises et de la société.

C'est également le sens du tout nouveau programme PISE ?

Lancé fin 2024, ce programme de soutien des Projets à Impact Sociétaux et Environnementaux s'adresse en effet aux projets d'innovation sans logique marchande prévisible ou immédiatement identifiable. Il a vu au printemps 2025 la sélection de ses premiers lauréats, comblant ainsi un manque dans le continuum de la valorisation scientifique.

Tous les voyants sont donc au vert ?

Dans un contexte économique et géopolitique difficile, nous sommes dans une logique d'amélioration continue afin de permettre aux résultats de la science de profiter à la société dans son ensemble. Dans ce but, CNRS Innovation peut compter sur la puissance de son intelligence collective que nous avons mise à profit en formalisant à l'automne 2025, avec une trentaine de collaborateurs, un plan d'action triennal. Comme je l'ai dit, il s'agit d'accroître nos opportunités de transfert et d'améliorer nos capacités d'accompagnement, de nous articuler au mieux avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la valorisation et de devenir une référence européenne en la matière. Nous nous y employons.



Chapitre 1

Protéger

*CNRS Innovation gère la propriété
intellectuelle des inventions*

Propriété intellectuelle

Rationaliser et sensibiliser

Le CNRS est copropriétaire d'environ 9 000 familles de brevets actives dont environ un millier sont en gestion directe par CNRS Innovation. À quoi s'ajoutent des savoir-faire techniques, des matériels biologiques et des logiciels. À ce titre, l'établissement figure chaque année dans le top 10 des plus gros contributeurs de brevets en France avec, en 2025, le dépôt prioritaire de 63 brevets via CNRS Innovation.

Déposer, mais aussi étendre, céder ou parfois renoncer à un brevet, c'est le rôle de la direction de la protection intellectuelle (PI) au sein de CNRS Innovation. Depuis plusieurs années, celle-ci affine sa stratégie de gestion afin de permettre au plus grand nombre d'inventions d'être protégé et d'accéder à la sphère socio-économique. Pour ce faire, deux axes sont prioritaires : rationaliser la gestion du portefeuille d'actifs dont elle a la charge et multiplier les actions de sensibilisation à la propriété intellectuelle auprès des chercheuses et des chercheurs.

En 2025, la mise en place de procédures plus efficaces s'est poursuivie. En travaillant plus étroitement ensemble, les équipes des différents départements de CNRS Innovation ont optimisé leur collaboration. Ainsi, suivant la démarche d'amélioration continue engagée en 2024 dans le cadre de la certification ISO 9001, et après avoir intégré la Direction Transfert, la Direction PI a ouvert en 2025 à la Direction Émergence et Accompagnement la participation à l'évaluation des opportunités de protection d'une invention et aux décisions relatives à la stratégie de protection. Désormais, dans un souci de transversalité, ce sont à la fois des représentants du transfert, du programme de prématuration et un Dealflow Manager qui échangent avec la PI sur ces opportunités. De manière réactive, ils assurent aussi la prise en compte des avancées des programmes d'accompagnement en cours et le relais pour une réorientation immédiate si des possibilités de prématuration ou de création de start-up sont détectées.

Cette logique consistant à traiter simultanément PI et processus de valorisation s'applique à l'ensemble du portefeuille. La Direction de la PI s'attache à analyser systématiquement le potentiel économique d'un brevet lorsqu'elle doit statuer sur la possibilité d'en reprendre la gestion dès lors que le copropriétaire qui en avait la charge (quand ce n'était pas le CNRS) l'abandonne.

« CNRS Innovation gère directement 15 % du portefeuille du CNRS, cette question concerne donc potentiellement les 85 % restant, avec la possibilité dans certains cas de donner une seconde vie à une invention », expose le directeur scientifique Frédéric Mougél. À l'inverse, cette approche conduit parfois CNRS Innovation à s'interroger sur l'intérêt de conserver un brevet : « Il s'agit de s'assurer à tout moment que les potentiels juridiques et de valorisation de nos actifs sont en adéquation », précise-t-il.

Si la valorisation des innovations issues des laboratoires du CNRS passe par un dialogue étroit entre les départements de la propriété intellectuelle, du transfert et de l'émergence et accompagnement, elle nécessite également un effort important de sensibilisation des personnels des laboratoires à l'univers de la propriété intellectuelle afin de maintenir un flux d'inventions de qualité. Pour cela, CNRS Innovation capitalise sur la relation de confiance créée entre les inventeurs et ses ingénieurs brevets durant leur travail d'accompagnement.

Enfin, soucieuse de maintenir en 2025 une conduite exemplaire dans la gestion des budgets qui lui sont alloués — les frais de propriété intellectuelle pour les dossiers opérés par CNRS Innovation représentant 5,1 millions d'euros — la Direction PI a mis en œuvre un suivi proactif semestriel de ses cinq cabinets de conseil en propriété intellectuelle. Ce suivi, parce qu'il fluidifie les relations avec les titulaires, participe à la maîtrise des dépenses dans le cadre de la création et de la consolidation des familles de brevets.

« La propriété intellectuelle s'engage pleinement dans la nécessité de contribuer, à son niveau, à l'effort demandé au CNRS sur la maîtrise des dépenses publiques », abonde Frédéric Mougél, directeur scientifique.



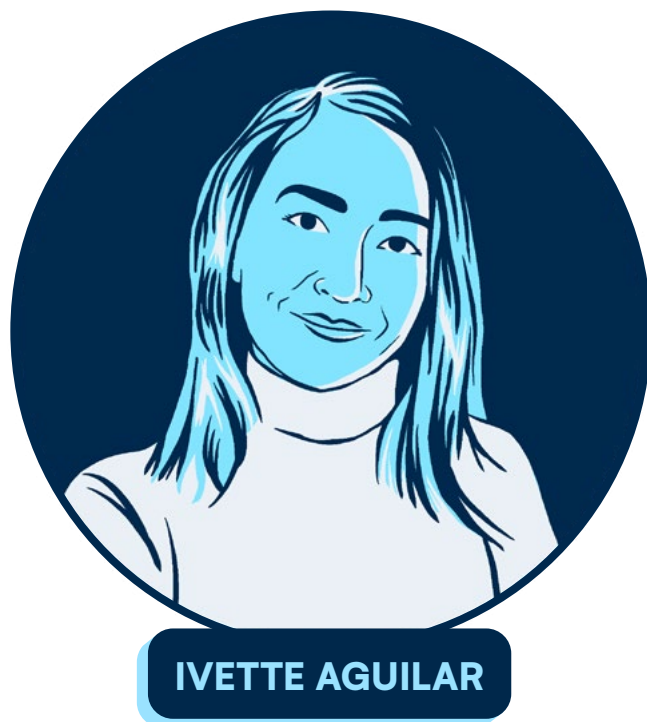
Témoignages sur l'accompagnement en propriété intellectuelle

Des batteries aqueuses pour la transition énergétique

La transition énergétique et l'essor des énergies renouvelables, intermittentes par nature, exigent le développement de solutions de stockage plus sûres et écologiquement responsables. Pour ce faire, Ivette Aguilar, actuellement post-doctorante au laboratoire Chimie du Solide et de l'Énergie (CNRS/Collège de France/Sorbonne Université), a étudié durant sa thèse, soutenue en 2022, la possibilité de mettre en œuvre des batteries aqueuses à base de dioxyde de zinc-manganèse. À la suite de ces recherches, elle élabore une première preuve de concept et dépose plusieurs brevets dont l'exploitation devrait conduire à la création d'une start-up.

Utilisé dans les piles alcalines AA, le système dioxyde de zinc-manganèse est connu pour sa robustesse et se révèle adapté au stockage à grande échelle dans des installations fixes. Restait à le rendre rechargeable, ce à quoi s'est employée la chimiste durant sa thèse. Précisément, l'élucidation du processus de recharge conduit Ivette Aguilar à proposer une version de ces batteries à la durée de vie optimisée.

À la suite, en 2023, elle propose une reformulation de l'électrolyte, fondée sur des molécules organiques abondantes et non toxiques, telles que l'urée, permettant au système de fonctionner entre -15 et 55 °C. Cette avancée la conduit à déposer une première demande de brevet. L'année suivante, des développements supplémentaires permettent d'envisager un système à la durée de vie encore plus longue, d'où le dépôt de deux nouvelles demandes de brevets. « *CNRS Innovation nous a alors conseillés afin d'éviter tout recouvrement avec le premier brevet* », explique Ivette Aguilar. Enfin, en 2025, les deux demandes de brevets ont fait l'objet d'une demande d'extension à l'étranger. « *CNRS Innovation m'a alors accompagnée pour faire le choix le plus judicieux possible des pays pour lesquels demander ces extensions* », commente la chercheuse. « *Par ailleurs, alors que nous étions focalisés sur la formulation de l'électrolyte, leurs équipes ont veillé à ce que tous les aspects de notre technologie soient considérés dans la perspective d'un système complet à terme. Cela nous a conduits à recentrer nos efforts sur le développement de solutions pour la fabrication de la cathode, en privilégiant un procédé dit de dry processing, très recherché par les grands industriels des batteries.* »



Concomitamment au dépôt des inventions, Ivette Aguilar a bénéficié en 2024 d'un financement de prématuration du CNRS, renforcé par un appui du réseau RS2E. Cette phase a permis d'aligner le développement de la preuve de concept avec les exigences du marché. À la suite de cette prématuration, elle a été sélectionnée pour faire partie de la promotion 2026 du programme RISE d'aide à la création de start-up. « *J'ai particulièrement apprécié la cohérence de l'ensemble de l'offre de CNRS Innovation dont les équipes se sont montrées très réactives à toutes les étapes* », souligne-t-elle, envisageant la création de son entreprise au plus tôt en décembre 2026 ou courant 2027.

Un test de bioluminescence pour accélérer la prise en charge du sepsis

Les infections d'origine bactérienne sont la deuxième cause de mortalité dans le monde. Plus particulièrement, elles peuvent conduire au sepsis, responsable de la mort de 11 millions de personnes chaque année. Afin de multiplier les chances de guérison, l'administration d'un traitement adéquat le plus rapidement possible est déterminante. À cette fin, la détermination du meilleur antibiotique nécessite la réalisation d'un antibiogramme, ce qui, avec les techniques actuelles, fondées sur l'observation d'une inhibition de la croissance bactérienne, prend de 36 à 72 heures. Dans ce contexte, Dominique Fourmy, directeur de recherche CNRS au laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée (CNRS/ENS Paris-Saclay), et Abdel El-Abed, enseignant-chercheur au laboratoire Lumière, Matière et Interfaces (CNRS/ENS Paris-Saclay/Université Paris-Saclay), travaillent actuellement sur une solution alternative laissant espérer à terme des tests en un temps réduit.

Leur approche repose sur une méthode issue des travaux de Dominique Fourmy, qui ont abouti à la délivrance d'un brevet l'année dernière. Précisément, dans le courant des années 2016-2020, le chercheur et sa collègue Satoko Yoshizawa, dans le cadre de travaux fondamentaux, mettent au point une technique de bioluminescence qui permet d'observer la fuite d'ATP à travers la membrane cellulaire lorsque celle-ci commence à être perturbée sous l'effet d'un antibiotique. « Nous avons alors réalisé que nous tenions peut-être là une nouvelle façon de réaliser un antibiogramme », évoque Dominique Fourmy.

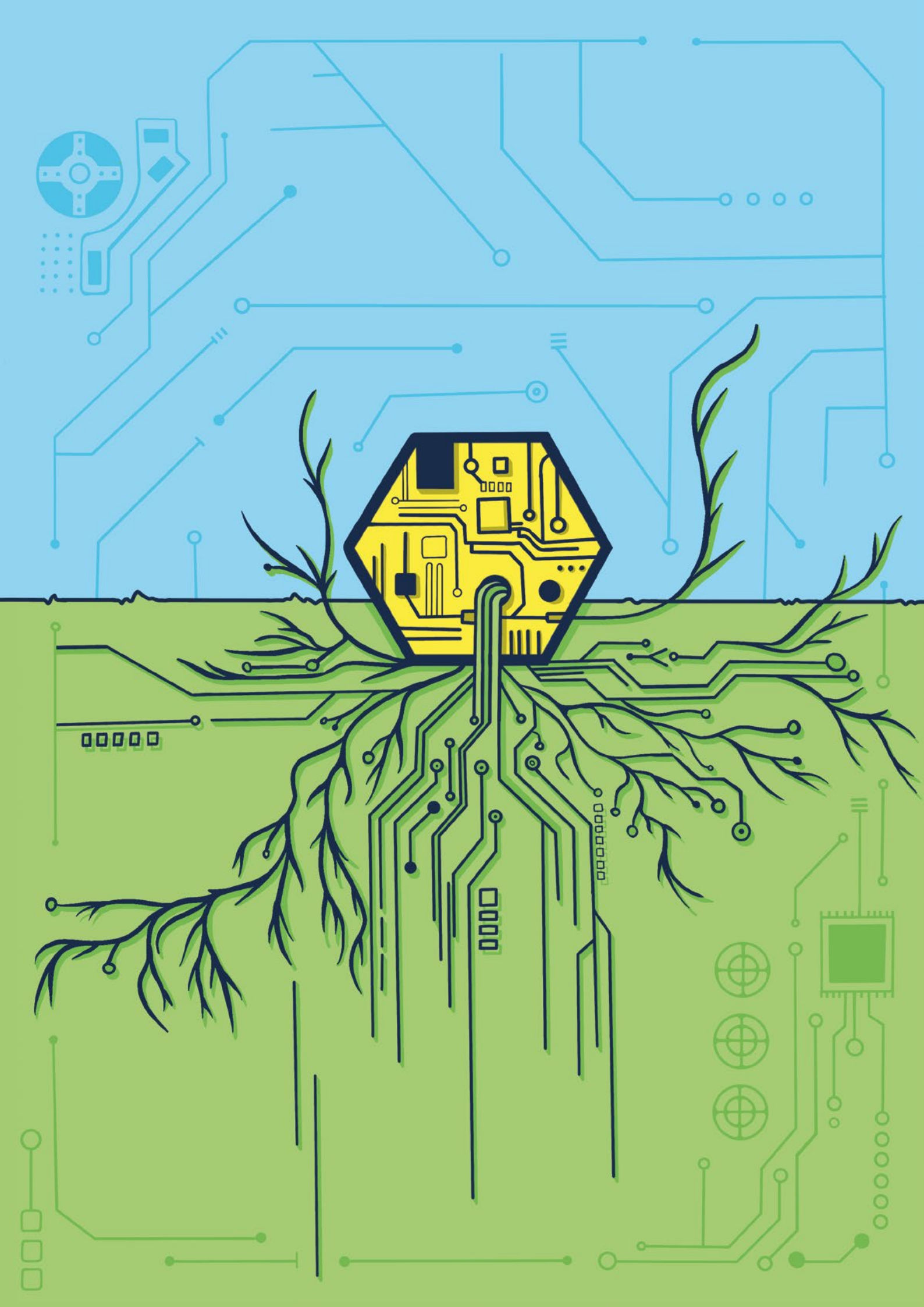
Les chercheurs déposent alors une déclaration d'invention auprès du SPV de leur Délégation qui, selon la procédure, transmet le dossier à CNRS Innovation à qui revient la décision de déposer ou non une demande de brevet. On est alors en 2020, peu avant la crise du Covid, et c'est pour les deux scientifiques le début d'une séquence en plusieurs étapes impliquant la filiale du CNRS. Un cabinet de conseil en propriété intellectuelle, prestataire chargé de la rédaction de la demande, les accompagne dans leur démarche. Celle-ci aboutit à la soumission d'une demande de brevet à des experts européens, puis états-unien et japonais, qui se chargent in fine de la délivrance du brevet après une procédure d'examen.



DOMINIQUE FOURMY

« C'est à la fois un peu un parcours du combattant, et en même temps une étape excitante car il s'agit de défendre son innovation, témoigne le biochimiste, qui précise : CNRS Innovation a notamment joué un rôle très important lorsque l'expert européen a révélé l'existence d'un brevet potentiellement concurrent face auquel il a fallu développer une stratégie de propriété intellectuelle pertinente. »

Celle-ci ayant abouti, Dominique Fourmy et Abdel El-Abed ont désormais les coudées franches pour faire monter en maturité leur innovation. Dans le cadre du programme de prématuration du CNRS, cette innovation devrait déboucher sur une preuve de concept dans les prochains mois, avec à la clé le probable dépôt d'une deuxième demande de brevet, et la perspective, à terme, de créer une entreprise commercialisant un test capable de réaliser un antibiogramme en une heure.



Chapitre 2

Faire émerger & accompagner

CNRS Innovation
*permet le développement
de projets innovants*

Des programmes pour l'émergence et l'accompagnement de projets d'innovation

LABORATOIRE

PRÉMATURATION

Dériskuer les technologies à leur stade le plus en amont

La prématuration est la première étape du processus de transfert d'une technologie vers le marché. Elle permet de valider une preuve de concept, d'optimiser une technologie pour une application ciblée, d'établir ou de renforcer la stratégie de propriété intellectuelle.

64 projets en 2025
502 projets financés en 10 ans
9,5 millions d'euros

OPEN

Valoriser les logiciels libres de la recherche

Le programme OPEN accompagne les chercheurs dans le développement, la pérennisation et la diffusion de leurs logiciels. Ces outils, moteurs des avancées scientifiques, nécessitent un cadre structuré, un soutien technique et des liens avec les acteurs socio-économiques pour maximiser leur impact.

13 projets financés en suivi

#3 nouveaux projets sélectionnés en 2025

EUROPE

Accéder aux financements européens

Avec le programme EUROPE, CNRS Innovation aide les chercheurs CNRS à accéder aux guichets de financement EIC et ERC PoC. Ce dispositif a pour but de les accompagner dans le montage de leur projet, ainsi que dans la définition et l'exécution des tâches de valorisation des résultats.

72 projets accompagnés depuis 2021
#17 projets déjà financés

23% de taux de succès

PISE

Valoriser les Projets à Impacts Sociétaux et Environnementaux

PISE est un dispositif d'accompagnement de résultats de recherche ayant un impact positif significatif pour la société et/ou l'environnement, bien qu'ils ne s'inscrivent pas dans une logique lucrative traditionnelle. Par ce programme, le CNRS stimule, avec tous les acteurs socio-économiques, la mise à l'échelle d'innovations qui répondent aux enjeux sociétaux.

#5 lauréats en 2025

55 candidatures

[2] sujets en 2025

MARCHÉ

RISE

Accompagner la création de start-up issues des laboratoires

26 projets en 2025
184 start-up accompagnées depuis 2019
{ 2 } promotions par an

Le programme RISE a pour objectif d'accompagner les projets de start-up ayant vocation à exploiter les technologies développées au sein des laboratoires du CNRS, de l'idée à la structuration, jusqu'à la création et les premières phases de financement. Dispensé par une équipe d'experts dédiés et de mentors, l'accompagnement permet de formaliser un business plan réaliste et ambitieux et de constituer une équipe dirigeante intégrant toutes les compétences nécessaires à la réussite de la start-up.

RISE UP

Accompagner la croissance des entreprises

Ce dispositif soutient toutes les entreprises valorisant des technologies issues des laboratoires tout au long de leur développement et de leur croissance. Il propose une offre de services sur mesure, construite avec l'aide des entrepreneurs et qui répond spécifiquement à leurs problématiques : aide au recrutement, support à la levée de fond, mise en visibilité ou encore sourcing technologique...

120 services délivrés aux start-up du réseau

RISE+

Assurer le portage managérial par les start-up studios

RISE+ vise à renforcer le soutien apporté aux start-up issues des laboratoires, en s'alliant à des start-up studios.

Ces « venture builders » apportent une connaissance approfondie de marchés spécialisés et fournissent un soutien à long terme pour les jeunes entreprises.

Lorsque les porteurs de projets RISE souhaitent passer le relais à d'autres pour la création effective d'une start-up, ces studios peuvent dédier une équipe pour le management opérationnel de l'entreprise.

[6] partenariats avec des start-up studios signés fin 2025

ENTREPRENEUR EN RÉSIDENCE

Dériskuer le portage managérial des start-up

Pour aider les chercheurs à mener à bien leur projet de start-up, le programme RISE peut leur faire bénéficier des compétences d'un entrepreneur, recruté chez CNRS Innovation. Ces entrepreneurs en résidence assurent une aide pour développer les aspects business du projet, tout en réduisant la prise de risque.

2 entrepreneurs en résidence en 2025

PISE

Un programme au service de l'innovation à impact sociétal et environnemental

« C'était un angle mort de la valorisation scientifique », observe Corinne Monnier, animatrice du programme PISE à CNRS Innovation. Celui-ci est désormais comblé, avec la mise sur pied, en 2024, du programme de soutien des Projets à Impacts Sociétaux et Environnementaux (PISE). Accessible via un appel à manifestation d'intérêt (AMI), PISE a vu l'année dernière la sélection de ses premiers lauréats. Accompagnés pour une durée de 12 à 36 mois, ils bénéficient d'un soutien sur mesure pour faire sortir du laboratoire des innovations sans logique marchande prévisible ou immédiatement identifiable.

« Dans tous les laboratoires, et notamment de sciences de l'univers, d'écologie, de sciences humaines et sociales, de mathématiques, ... de nombreux scientifiques font du transfert des résultats de la recherche sous la forme d'expertise ou d'accompagnement d'entreprises, de collectivités ou d'agences », explique la responsable. « Sous les radars des circuits classiques de la valorisation, ils et elles développent d'une certaine manière des innovations à l'instar de Monsieur Jourdain ! »

Afin de leur donner de la visibilité, le CNRS a donc imaginé PISE en soutien à des projets à fort potentiel de transformation concrète des territoires et de la société. Pour sa première édition, les chercheuses et les chercheurs ont été invités à proposer des projets s'inscrivant dans deux thématiques : « La gestion des risques naturels dans le contexte de l'anthropocène » et « La lutte contre les inégalités éducatives ».

Particularité de PISE, la sélection se fait en deux phases : une phase de présélection qui inclut un temps de co-construction interne au CNRS, puis une phase de sélection devant un jury ouvert, composé d'associations, de fondations ou encore de représentants territoriaux. « Cela offre une richesse d'échange qui permet d'éviter certains écueils », commente Corinne Monnier.

À l'issue, cinq projets ont été financés pour un budget total d'un million d'euros. Les trois premiers : un projet pour aider les enfants autistes à comprendre les implicites du langage ; un outil numérique pour faciliter la prise de notes des élèves en situation de handicap ; une démarche de prévention pour prédire les feux de forêt. Les deux derniers projets portant sur le grand cycle de l'eau et le suivi du trait de côte s'appuient sur une implication forte des citoyens et des collectivités (voir articles ci-contre).

Outre l'aspect financier, l'accompagnement par les équipes de CNRS Innovation comprend du temps de développement, de la recherche de partenaires ou de sous-traitants, des prestations de conseil ou encore l'identification d'appels à projets complémentaires. Mais surtout, « PISE est un label qui crédibilise le projet et le rend visible aux yeux des acteurs sociétaux concernés. »

Pour la nouvelle édition du programme, le CNRS a opté pour l'unique thème : « Une seule santé ». « L'idée est de pousser encore plus loin les synergies entre disciplines », souligne Corinne Monnier. De quoi démultiplier l'impact de PISE au service de la société et de l'environnement.

Trajectoire Eau et Territoire

Vers une gestion plus inclusive de la ressource en eau

Comment organiser la gestion de la ressource en eau à l'échelle d'un bassin versant, en mêlant considérations socioéconomiques et contraintes climatiques, étant entendu que les choix d'aujourd'hui engagent pour plusieurs décennies ? C'est l'enjeu du projet Trajectoire Eau et Territoire, porté par Laurent Longuevergne, au laboratoire Géosciences Rennes (CNRS/Université de Rennes), et Véronique Van Tilbeurgh, au laboratoire Espaces et Sociétés (CNRS/Institut Agro/Le Mans Université/Nantes Université/Université d'Angers/Université Caen Normandie/Université Rennes 2).

À la croisée de l'hydrologie et de la sociologie de l'environnement, la réponse à la question a d'abord pris la forme d'un atelier qui permet aux participants d'appréhender le fonctionnement hydrologique de leur territoire, et de s'approprier les leviers d'action pour imaginer l'éventail des futurs possibles.

Dans le cadre du financement PISE obtenu en septembre dernier, les scientifiques ont pour objectif de transformer cet outil, actuellement déployé par l'association Water Family, partenaire du projet, en un véritable outil d'aide à la décision. « *Premièrement, nous allons standardiser la méthodologie mise en œuvre lors des ateliers participatifs* », explique Laurent Longuevergne. « *En parallèle, nous réfléchissons à des solutions en ligne d'appropriation de nos modèles de prédictions hydrologiques, afin que des non spécialistes puissent hiérarchiser les scénarios de développement élaborés en fonction des objectifs à atteindre.* »

Enfin, en complément des indicateurs classiques, les scientifiques s'appuient également sur une approche par le paysage, à l'aide de « cartes postales du futur », dans l'idée de représenter en image le devenir des territoires selon les trajectoires envisagées.

Fondé sur des expérimentations en collaboration avec les collectivités territoriales déjà validées dans le Morbihan et au Pays basque, le projet sera également décliné pour deux bassins versants dans les régions d'Annecy et d'Épinal. Il offrira, à terme, un cadre permettant à l'ensemble des acteurs d'un territoire de coconstruire des trajectoires de gestion durable d'une ressource indispensable.

OSIRISC

Pérenniser le suivi et la gestion des risques côtiers

L'exposition aux risques d'érosion et de submersion marine des territoires littoraux nécessite un suivi et une gestion sur le long terme. Les rendre possibles, c'est le but de l'Observatoire OSIRISC, auquel est adossé le partenariat opérationnel entre universitaires et collectivités Litto'Risque. Lauréat du programme PISE, d'une durée de trois ans, le projet a désormais vocation à se pérenniser et à s'étendre régionalement et au-delà.

L'originalité d'OSIRISC, porté par trois laboratoires de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (CNRS/IRD/ Université Bretagne Occidentale EPE) et le Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication, tient à son caractère pluridisciplinaire. Comme l'explique Nicolas le Dantec, son coordinateur, « *Via une soixantaine d'indicateurs quantitatifs, cet observatoire permet de renseigner l'ensemble des dimensions physiques et humaines — aléas, enjeux, gestion et représentations — associées aux vulnérabilités des territoires côtiers.* »

En parallèle, depuis 2019, Litto'Risque associe le Département du Finistère, le Cerema et l'Université de Bretagne Occidentale pour soutenir les collectivités finistériennes — puis trois collectivités des Côtes-d'Armor — dans la gestion opérationnelle de leurs risques côtiers. « *Concrètement, nous intervenons en appui technique et à travers des actions de sensibilisation et de formation des élus et/ou des techniciens territoriaux* », précise l'ingénieur.

Le soutien du programme PISE constitue une étape structurante pour l'ensemble du projet. Un ingénieur sera recruté pour trois ans afin de déployer et de renforcer l'ensemble des actions de suivi et d'accompagnement à l'échelle régionale. De plus, deux missions complémentaires permettront, d'une part, d'automatiser et d'harmoniser les protocoles de gestion des indicateurs, et d'autre part, d'ouvrir la méthodologie à d'autres risques. « *La reconnaissance nationale qu'offre PISE nous crédibilise dans nos échanges avec les collectivités et jouera le rôle d'accélérateur de notre déploiement* », souligne le coordinateur. Les échanges avec CNRS Innovation permettront en outre de mettre en place un cadre juridique adapté pour inscrire durablement le dispositif en tant qu'outil d'aide à la décision publique.

Témoignages sur l'accompagnement au développement d'un projet d'innovation



JEAN-PAUL CHAPEL



PHILIPPE CLUZEAU

PRÉMATURATION

Des résidus de bois pour des formulations anti-UV plus écoresponsables

Il y a une dizaine d'années, Jean-Paul Chapel et Philippe Cluzeau, au Centre de Recherche Paul Pascal (CNRS/Université de Bordeaux), mettent au point des tests *in vitro* pour évaluer l'indice de protection des crèmes solaires. Dans le même temps, leur collègue Nicolas Mano développe un procédé enzymatique innovant qui permet de rendre hydrosoluble à pH neutre la lignine, un composé du bois issu de l'industrie papetière connu pour ses propriétés d'absorption de l'UV. D'où l'idée des deux physico-chimistes, en 2021, d'incorporer ce composé dans les crèmes solaires afin d'en réduire la quantité de filtres traditionnels souvent controversés.

Résultat : les deux chercheurs mettent en évidence un effet synergique entre la lignine et le dioxyde de titane, utilisé dans certaines formulations, permettant de diviser par trois la quantité de ce composé présent

dans les crèmes sous la forme de nanoparticules. Avec à la clé un brevet déposé fin 2021 et publié en 2023.

Début 2025, tout est prêt pour une demande de financement de prématuration auprès de CNRS Innovation. « *Notre objectif est de comprendre les mécanismes physicochimiques de cette synergie afin d'améliorer encore nos formulations* », explique Jean-Paul Chapel. Philippe Cluzeau ajoute : « *Nous allons également tester plusieurs lignines obtenues par des procédés distincts.* » Concrètement, le programme de prématuration, démarré en novembre 2025, a permis de recruter une ingénieure dédiée au projet pour une durée de 18 mois, ainsi que l'attribution d'un budget de fonctionnement. De quoi donner aux chercheurs l'occasion de se projeter sur la suite, que celle-ci prenne la forme d'un transfert ou d'une aventure entrepreneuriale.

RISE

Kyneon

Des métamatériaux pour contrôler le spectre électromagnétique

En 2022, dans le cadre de sa thèse effectuée au laboratoire Gulliver (CNRS/ESPCI Paris/PSL), Samuel Hidalgo-Caballero développe une méthode de fabrication microfluidique de métamatériaux absorbeurs électromagnétiques 40 fois plus performants que l'existant.

Lauréat « Grand Prix » au concours i-PhD, le jeune chercheur se lance en 2024 dans l'aventure entrepreneuriale aux côtés d'Ilies Belayachi et d'Olivier Dujardin. Ensemble, ils fondent la start-up Kyneon. Mais comme le résume le dirigeant : « début 2025, nous avons toutes les compétences, mais nous nous sentions aussi un peu seuls. »

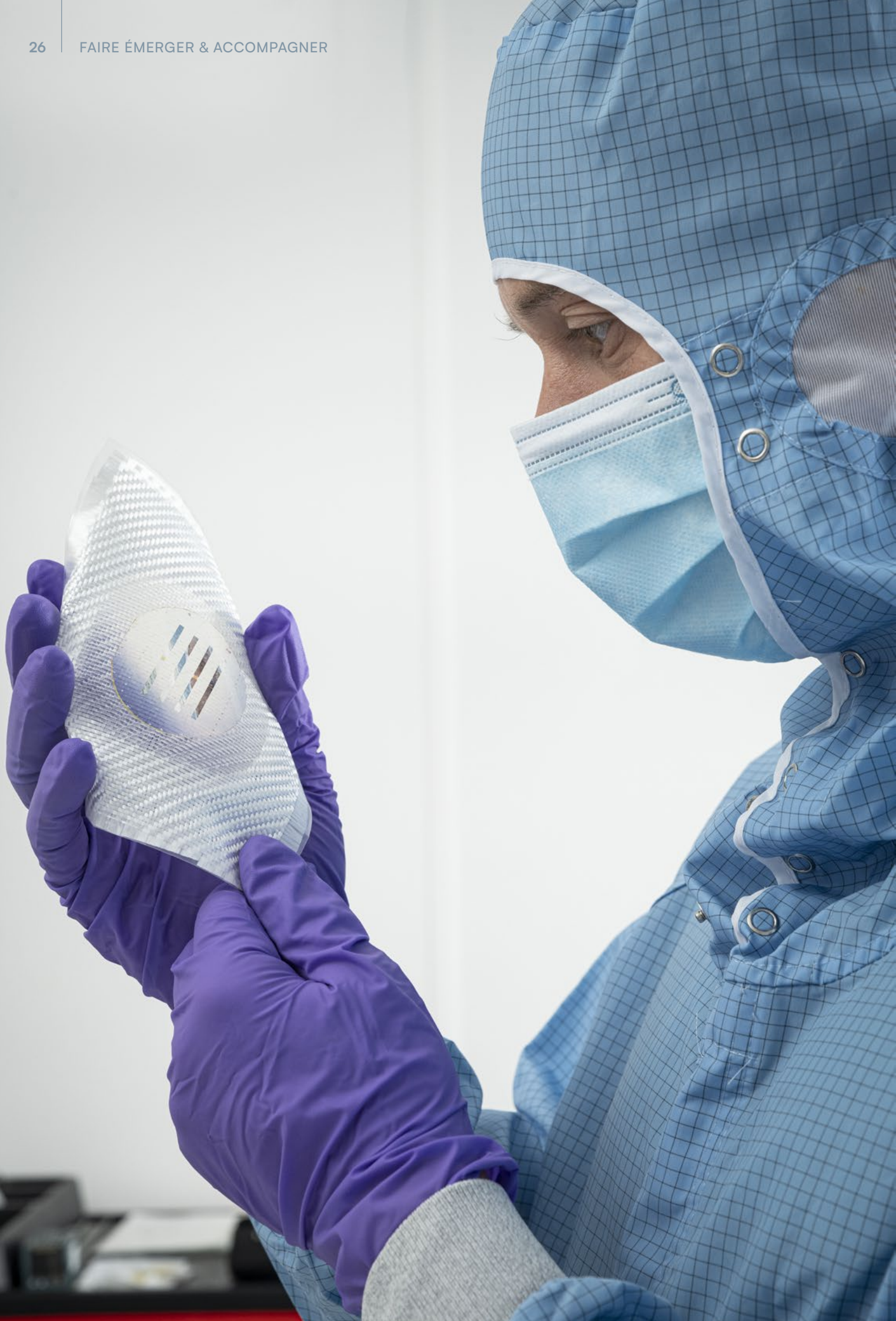
Alors que la jeune équipe avance dans son projet, avec la perspective de développer des matériaux sans équivalent

en termes d'épaisseur, de poids et de souplesse pour des applications dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'automobile, du spatial et de la défense, elle candidate au programme RISE de CNRS Innovation. Son admission, à l'été 2025, agit comme un accélérateur.

« Nous avons instantanément gagné en visibilité, et constaté un effet d'attraction sur les investisseurs et les clients potentiels », témoigne Ilies Belayachi qui ajoute : « Concrètement, l'accompagnement offert par le programme RISE nous a fait gagner plusieurs mois sur notre feuille de route. » Résultat : une levée de fonds de 500 000 euros annoncée au printemps 2026. Elle devrait permettre à la jeune pousse d'aborder sereinement les dernières phases de maturation technologique.



**SAMUEL
HIDALGO-CABALLERO**





STÉPHANE GUILLET

OPEN

DigiCleaR

La gestion de salles blanches à portée de clic !

Au départ, l'idée est celle d'un outil de gestion administrative des plateformes techniques d'un laboratoire du CNRS. Actuellement en développement dans le cadre du programme OPEN, ce logiciel est en passe de se muer en un « super cahier de laboratoire » multi-utilisateurs pour le suivi de l'historique complet des échantillons et des équipements au sein de salles blanches dédiées à la fabrication de dispositifs micro et nanoscientifiques.

Comme l'explique Stéphane Guilet, alors responsable de la ressource gravure sèche au sein de la plateforme du Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N, Université Paris-Sud/CNRS), « en 2013, j'ai l'idée d'un programme à usage personnel grâce auquel je peux réaliser en parallèle l'audit des instruments dont j'ai la charge et le suivi de mes propres échantillons. »

Après quelques années, le concept « tout-en-un » séduit le laboratoire. C'est le début d'une collaboration avec Léandre Elmesour, ingénieur en mécanique indépendant, pour le développement d'une version du logiciel qui s'adapte à l'ensemble de la plateforme du C2N. Pari réussi puisqu'en quelques années, cet outil est également déployé au sein du réseau Renatech, piloté par le CNRS, ainsi que dans deux laboratoires industriels.

Avec le programme OPEN, démarré en mai 2025, outre le recrutement de deux informaticiens, l'idée est de réfléchir à un modèle d'extension de la communauté des utilisateurs. « En interaction avec les équipes de CNRS Innovation, nous avons fait le double constat suivant : d'une part, physiciens, biologistes, physicochimistes... les utilisateurs de notre logiciel ne sont pas des informaticiens. D'autre part, l'usage de notre outil doit sécuriser la propriété intellectuelle de leurs travaux », témoigne l'ingénieur de recherche.

Résultat : plutôt que vers une solution « open source », c'est en direction de la création d'une start-up que les concepteurs s'acheminent.

Ainsi, en parallèle, Stéphane Guilet et son coauteur suivent actuellement les programmes RISE de CNRS Innovation et MyStartup Program de Sorbonne Université. « Le tout nous permet de clarifier l'ensemble des aspects de notre projet », conclut Stéphane Guilet. Y compris son souhait de demeurer pleinement à son poste d'ingénieur de recherche au CNRS.

EUROPE

Témoignages sur l'accompagnement aux financements européens

Un ciment négatif en carbone bientôt
en phase préindustrielle



MOHEND CHAOUCHE



ASMA KORAICHI

Avec un consortium européen, Mohend Chaouche, au Laboratoire de Mécanique Paris-Saclay (Centrale Supélec/CNRS/ENS Paris-Saclay), a décroché en octobre 2025 un financement Horizon Europe EIC-Pathfinder du Conseil européen de l'innovation. Il témoigne de ce succès avec Asma Koraichi, coordinatrice des projets européens à CNRS Innovation.

Vous avez démarré en octobre dernier un projet EIC Pathfinder. Sur quelle thématique travaillez-vous ?

Mohend Chaouche : La production de ciment est à l'origine de 7 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone, dont les deux tiers proviennent directement de la réaction de décarbonatation du calcaire. Le reste vient du procédé de clinkérisation à 1450°C difficilement électrifiable. Pour y remédier, nous avons proposé, avec la professeure Fatma Briki du Laboratoire de Physique des Solides (CNRS/Université Paris-Saclay), un procédé à faible consommation énergétique facilement électrifiable permettant la production d'un ciment à partir de minéraux

ne contenant pas de calcaire largement disponibles à l'échelle mondiale. Le ciment obtenu est ainsi potentiellement neutre en carbone. De plus, ce matériau agit comme un puits de carbone au cours du temps, pouvant conduire à un bilan carbone global négatif.

L'EIC est particulièrement compétitif, qu'est-ce qui a séduit selon vous dans la proposition de ces chercheurs ?

Asma Koraichi : Leur approche n'est pas incrémentale, mais elle introduit une véritable rupture par rapport aux méthodes classiques de synthèse du ciment. En même temps, elle est crédible car fondée sur des matières

premières abondantes. Par ailleurs, ce projet EIC s'inscrit dans la continuité d'un programme de prématuration et se déploie en parallèle du suivi du programme RISE de création de start-up. Le moment était particulièrement favorable.

Concrètement, quel est l'objectif de ce projet EIC ?

MC : Le financement de prématuration nous a permis d'apporter une preuve de concept. Forts de ce succès initial, l'EIC nous a permis de réunir, aux côtés des deux acteurs académiques d'origine, un consortium européen comprenant trois industriels utilisateurs de ciment, un partenaire axé sur les problématiques de normalisation et CNRS Innovation. Notre objectif est de montrer que l'on peut fabriquer du ciment selon notre procédé en utilisant des outils industriels existants pour l'ensemble des étapes : accès aux matières premières, broyage, mélanges, calcination, etc. Ce qui nous permettra in fine de définir un procédé industriel viable.

CNRS Innovation est directement intégré au projet ?

AK : En effet, nos équipes ont d'abord apporté une aide à la constitution du dossier de candidature, en particulier

pour ce qui concerne la partie décrivant les impacts économiques, sociétaux et environnementaux du projet. Au-delà, CNRS Innovation a la responsabilité du volet dit d'exploitation. Celui-ci inclut différentes tâches, telles que des interviews d'acteurs du milieu industriel, des études de marché, du benchmarking ou encore des études de brevetabilité des résultats.

Comment envisagez-vous l'arrivée à maturité de votre procédé ?

MC : L'EIC Pathfinder a une durée de quatre ans. Mais, d'ici deux ans, nous envisageons de candidater à l'EIC Transition. L'idée serait de s'associer à un producteur de ciment afin d'envisager la mise en place d'un pilote de production, en visant un procédé économiquement viable dans la perspective d'un passage à l'échelle industrielle.

Avec à la clé la création d'une start-up ?

AK : C'est une possibilité, mais ce n'est pas la seule. L'intérêt de l'EIC est de permettre une montée en maturité technologique tout en réfléchissant en parallèle à la meilleure façon d'exploiter à terme la technologie.

Financements de l'EIC : l'innovation de rupture à l'échelle européenne

Lancés en 2021 dans le cadre du programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation, Horizon Europe, les financements du Conseil européen de l'innovation (EIC), avec un budget de 10 milliards d'euros pour les sept ans du programme, constituent un important levier de l'innovation européenne.

Ces financements suivent une logique en trois piliers : EIC Pathfinder pour financer des projets d'innovation à faible niveau de Technology Readiness Level (TRL — niveau de maturité technologique) — entre 3 et 4, EIC « transition » qui permet de porter à niveaux de TRL entre 5 et 6 des projets déjà financés

par différents programmes européens, et EIC « accélérateur » dédié à des projets dont la maturité technologique les situe plus proches du marché.

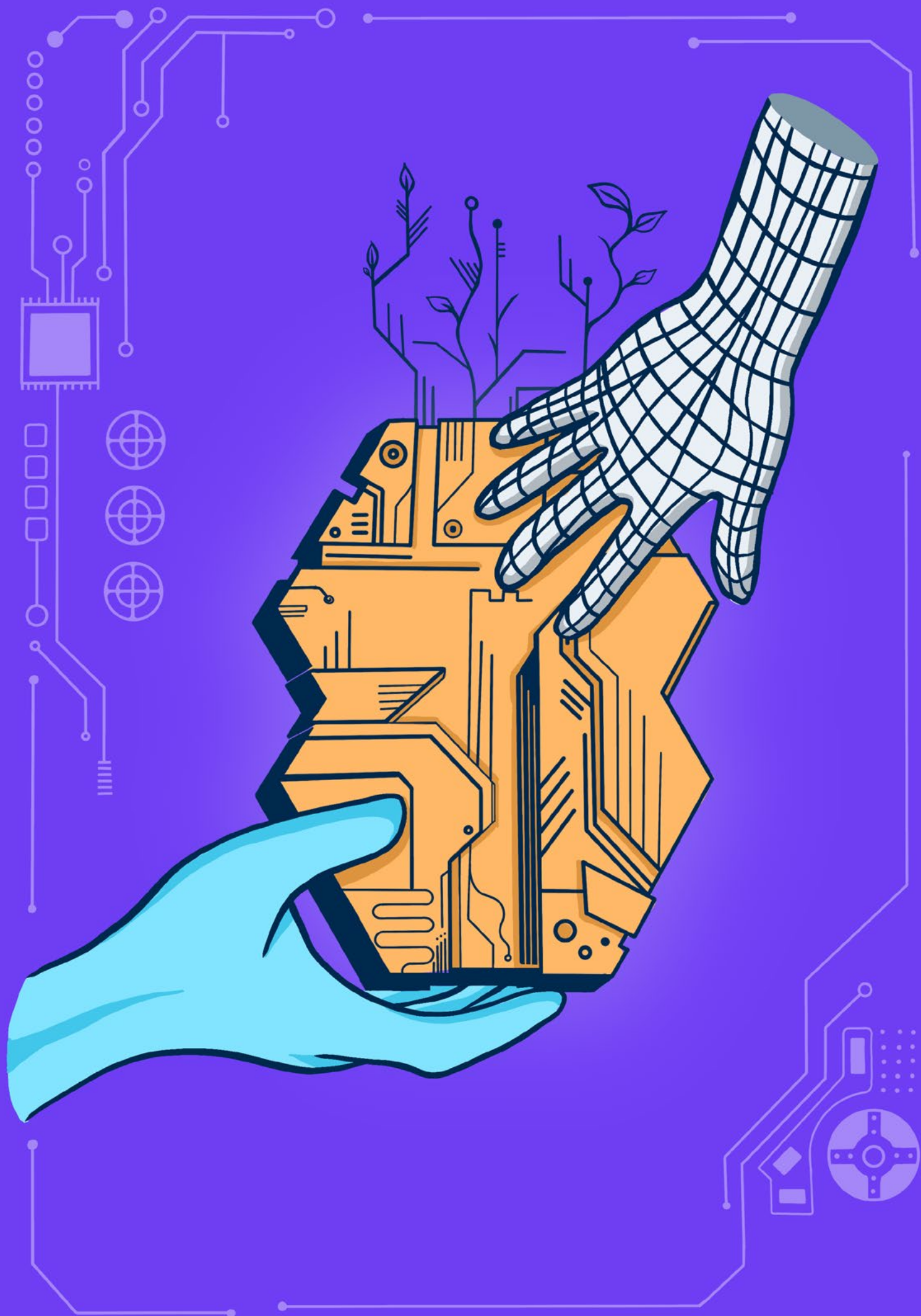
Les financements de l'EIC combinent une approche « bottom-up » permettant de candidater quel que soit le projet considéré, et une approche « top-down » fondée sur des défis thématiques. Dans les deux cas, ils visent à financer des innovations de rupture.

Particulièrement sélectifs, les appels à projets de l'EIC ont affiché en 2025 un taux de succès moyen d'environ 2 %. Avec un taux de 3,5 % de succès total — et même 25 % pour les projets dont il a la coordination — le CNRS se situe ainsi nettement au-dessus de la moyenne européenne. Afin de renforcer son impact, l'EIC pourrait voir son budget tripler d'ici 2028, dans le cadre du 10^e programme-cadre de recherche et d'innovation, FP10. En complément des dispositifs nationaux, l'EIC constitue un pilier important de la politique d'innovation du CNRS.

Chapitre 3

Transférer

*CNRS Innovation accompagne
vers la société les technologies
issues des laboratoires*



Le département Transfert du brevet à la licence d'exploitation

Pour qu'une innovation technologique devienne une réalité socioéconomique, l'actif de propriété intellectuelle qui la protège (brevet, savoir-faire ou logiciel) doit faire l'objet d'un transfert vers l'entreprise qui in fine l'exploitera. Sur les 1 000 familles de brevets du portefeuille dont CNRS Innovation a la charge, environ 200 sont ainsi licenciées.

En 2025, la filiale du CNRS a signé 51 nouveaux contrats de transfert de technologie avec ses partenaires. « *Tout est affaire d'adéquation entre la maturité de la technologie et le projet d'exploitation d'une entreprise* », résume Valentin Millet, responsable licensing. Fort de cette expérience en transfert, le département a également la charge de la négociation des clauses d'exploitation présentes dans les accords-cadres entre le CNRS et les grands groupes industriels et les contrats de collaboration qui en font application.

Le transfert de technologie s'effectue soit à l'initiative d'une recherche de partenaires portée par le département transfert, soit via une sollicitation directe de l'entreprise, qu'il s'agisse d'une start-up, d'une PME ou d'un grand groupe. Dans tous les cas, « *il s'agit de croiser de manière optimale notre portefeuille de brevets avec les besoins du marché et ses perspectives* », explique Dhafira Benzeggouta, responsable transfert de technologies.

Par exemple, CNRS Innovation a concédé une licence d'exploitation à l'entreprise Carmelec, PME spécialisée dans le contrôle non destructif et la radioprotection, sur un savoir-faire incorporé dans un détecteur de mesure des rayonnements bêta permettant d'évaluer une éventuelle contamination radioactive des travailleurs du nucléaire. « *Ce savoir-faire, issu de travaux communs entre Carmelec et le LP2I, est le fruit d'une collaboration fructueuse avec un acteur reconnu que nous sommes fiers d'accompagner* », témoigne Henri Decauchy, chargé d'affaires.

En 2025, CNRS Innovation a également transféré deux familles de brevets, un savoir-faire et un logiciel, vers la start-up Owlo. Née en 2024 de travaux réalisés à Institut Langevin (Université PSL/ESPCI Paris/CNRS/Université Paris-Cité), la jeune pousse propose une technique d'imagerie 3D non invasive, en temps réel, avec de futures applications en biologie cellulaire, et notamment un focus sur les ovocytes et les embryons afin de renforcer l'efficacité du processus de fécondation in vitro. « *Il s'agit d'un transfert global pour lequel notre rôle, au-delà des aspects financiers, est aussi celui de l'écoute et de la co-construction du projet d'exploitation de la jeune entreprise* », détaille le chargé d'affaires.

Une fois un transfert finalisé, l'interaction entre CNRS Innovation et ses partenaires se poursuit : « *Une signature, c'est la fin d'une négociation mais surtout le début d'une relation contractuelle qui prend notamment en compte l'évolution des besoins du partenaire* », commente Claire Desvignes, responsable pôle contrats. « *2025 en offre un bel exemple avec la signature de plusieurs avenants et d'un nouveau contrat entre CNRS Innovation et l'entreprise Vect-Horus* », souligne Brahim Sennane, chargé d'affaires expert. Fondée en 2005, cette biotech issue des travaux de l'Institut national polytechnique, développe des vecteurs peptidiques facilitant l'adressage de médicaments et d'agents d'imagerie. Or comme l'explique Léa Thouet, juriste contrats et propriété intellectuelle : « *En 2023, Vect-Horus nous a demandé une évolution de ses contrats afin que ceux-ci tiennent compte d'un savoir-faire qu'elle a développé et qui est associé à la technologie. Ces négociations ont également inclu deux nouvelles familles de brevets et la révision de différentes clauses permettant à l'entreprise de s'adapter aux évolutions du marché.* »

Le département transfert de CNRS Innovation opère ainsi sur toute la chaîne de valeur, de la définition de la stratégie de transfert jusqu'au suivi de la bonne exécution contractuelle en passant par la négociation et la défense des intérêts du CNRS.



Témoignages sur l'accompagnement au transfert

METHYS Dx

Le transfert de trois familles de brevets pour le suivi de cancers

Grâce au transfert de trois familles de brevets en gestion chez CNRS Innovation, la start-up METHYS Dx amorce en 2026 une nouvelle phase de son développement, pour proposer à terme une gamme de produits pour le suivi de cancers à un stade précoce.

Fondée en 2021, METHYS Dx valorise les travaux menés au laboratoire MEPPOT (Inserm/Université Paris Cité/Sorbonne Université) par Valérie Taly, Pierre Laurent-Puig et leurs collaborateurs, sur des signatures moléculaires associées à différents cancers. Il s'agit plus précisément de marqueurs de méthylation, soit de petits groupes chimiques qui, « greffés » à l'ADN, en modulent l'expression. La détection de ces marqueurs de méthylation par PCR digitale permet de suivre l'évolution de cancers à un stade avancé. La jeune pousse commercialise des kits pour les cancers du poumon et de l'endomètre, ainsi que des cancers digestifs, destinés à la recherche clinique, grâce à une licence exclusive d'exploitation des signatures signée

avec la SATT Erganeo.

En parallèle de ces développements, le laboratoire MEPPOT collabore depuis le début des années 2010 avec Guillaume Gines et Yannick Rondelez (également cofondateurs de METHYS Dx), au laboratoire Gulliver (CNRS/ESPCI Paris/PSL), afin de développer des tests de détection à très haute sensibilité. Ces chercheurs ont en effet mis au point une technique d'amplification fondée sur un « réseau » de réactions chimiques qui permet la détection de molécules uniques. À l'origine, ils imaginent l'appliquer pour détecter des micro-ARN. La rencontre avec leurs collègues biologistes ouvre de nouvelles perspectives pour la détection de marqueurs de méthylation de l'ADN.



VALÉRIE TALY



MAGALI DRONIOU



À la clé, trois familles de brevets déposées entre 2016 et 2019 : l'une portant sur la méthode de détection elle-même, les deux autres sur son application à la détection digitale et multiplexée de biomarqueurs, dont l'exploitation va permettre à METHYS Dx de développer une seconde gamme de produits reposant sur une technologie totalement différenciante, pour le suivi de cancers précoces.

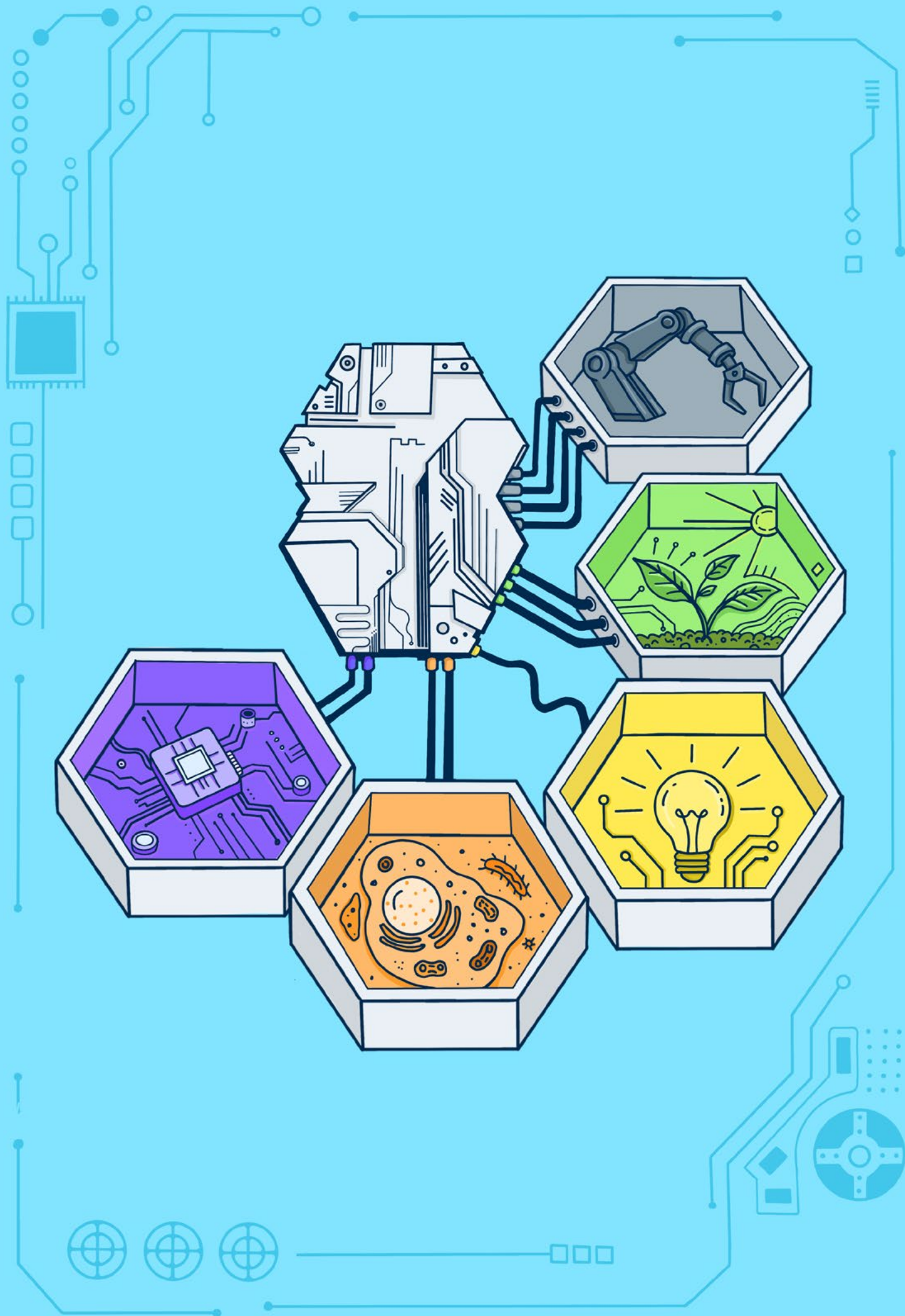
Les discussions entre l'entreprise et CNRS Innovation, amorcées il y a plusieurs années, s'accroissent en 2023, alors que METHYS Dx projette d'enrichir son offre.

« Une fois résolues les questions purement juridiques, une série d'échanges vertueux a permis aux partenaires de trouver le meilleur équilibre qui tient compte des risques

associés à l'adoption de la technologie par METHYS Dx et des intérêts de chacun », témoigne l'équipe qui a conduit les discussions pour CNRS Innovation. « Nous avons trouvé une très bonne écoute », confirme Magali Droniou, Directrice Générale de METHYS Dx. « Les discussions ont été très ouvertes. »*

Ainsi, fin 2025, le contrat a été finalisé. Le transfert réalisé, la start-up peut sereinement investir dans le développement de la nouvelle technologie. *« D'ici fin 2027, nous avons l'objectif de proposer à nos clients des prestations de service basées sur l'automatisation du procédé », détaille Valérie Taly, Présidente et Chief Scientist Officer de METHYS Dx et Directrice de recherche CNRS. De quoi mener à son terme le transfert du laboratoire vers la société.*

* Équipe CNRS Innovation ayant suivi le projet :
Nour Allouache, Brahim Sennane et Léa Thouet.



Chapitre 4

S'articuler

*CNRS Innovation agit
au cœur même des écosystèmes
d'innovation de proximité*

CNRS Innovation se déploie dans les territoires

Les enjeux d'un maillage territorial renforcé

Assurer l'articulation et la cohérence des actions de valorisation entre les échelons national et local, c'est le rôle de la Direction des Relations avec les Territoires de CNRS Innovation.

Déployé dans les délégations régionales du CNRS, son réseau d'ingénieurs innovation sensibilise, détecte et accompagne au plus près des réalités du terrain.

« Ils représentent en région l'accompagnement du CNRS à l'innovation », résume Corentin Penven, adjoint à la Direction des Relations avec les Territoires (DRT) de CNRS Innovation. Eux, ce sont les ingénieurs innovation, dont le déploiement au sein des délégations régionales du CNRS, en appui aux Services partenariats et valorisation (SPV), a débuté en 2024.

Paris, Nancy, Bordeaux, Nice, Grenoble, Lille... en 2025, neuf collaborateurs ont ainsi pris leurs quartiers en différents points du territoire. Assurant un rôle de courroie de transmission de l'information entre les échelles locale et nationale, ils prennent place au sein d'une direction dont la mission participe à renforcer localement les liens et la cohérence entre tous les acteurs de la valorisation.

La nécessité d'une Direction des Relations avec les Territoires s'est confirmée en 2023 dans le contexte de la mise en place des Pôles universitaires d'innovation (PUI). Adossés aux universités, ceux-ci réunissent les acteurs locaux autour d'une stratégie d'innovation partagée et d'actions coordonnées, afin de fluidifier les relations avec le monde socio-économique du territoire et de rendre plus lisible l'offre de transfert de technologies. Comme le résume le directeur adjoint, dans ce contexte, « le rôle de la DRT, aux côtés des délégations régionales, est d'assurer que les programmes nationaux de financement et d'accompagnement de l'innovation pilotés par CNRS Innovation se déploient dans les territoires tout en s'articulant avec l'ensemble des initiatives régionales initiées dans le cadre des PUI. »

Le rôle des ingénieurs innovation s'incarne dans trois actions concrètes. Tout d'abord, en allant à la rencontre des laboratoires, identifier les projets et résultats de recherche à fort potentiel de valorisation. Ensuite, sensibiliser les personnels aux programmes proposés par CNRS Innovation et ses partenaires de site. Enfin, accompagner au plus près du terrain les dossiers de candidature, puis les projets d'innovation financés.

« Facilitateur au niveau local, l'ingénieur innovation aide par ailleurs au niveau national à une meilleure coordination des équipes opérationnelles de CNRS Innovation autour d'un projet », ajoute Corentin Penven.

Depuis deux ans, l'impact de ces nouveaux collaborateurs se confirme. Ainsi, à Paris, dans le cadre des PUI Alliance Sorbonne Université et Paris Sciences et Lettres, le travail de détection et d'accompagnement de Blandine Pommier est à l'origine de 24 demandes de financement de prématuration, dont 11 ont été financées, et de 5 projets sélectionnés au programme RISE. À l'échelle nationale, on constate que le nombre de candidatures aux programmes d'accompagnement et de financement du CNRS en faveur de la valorisation des travaux de recherche a significativement augmenté dans les délégations régionales dotées d'ingénieurs innovation. « L'articulation entre le national et le régional fonctionne et les résultats sont là ! En 2025, plus de 85 actions de sensibilisation ont pu être menées sur les territoires avec à la clé plus de 110 nouveaux projets innovants détectés. Le déploiement du programme se poursuivant, nous sommes aussi confiants sur l'augmentation significative de ces chiffres l'année prochaine », explique Corentin Penven.

Ainsi, l'ingénieur innovation adapte ses actions en fonction des réalités et des besoins locaux. Par exemple, à Lille, Charles-André Timmerman pilote avec la délégation régionale et l'université de Lille l'action « Prématuration du PUI lillois » (L-VORTEKS). Vanessa Tocut, Délégué Régionale de la délégation Hauts-de-France du CNRS, précise : « Au-delà de ses missions standards qui apportent une expertise en détection et accompagnement, Charles-André contribue très significativement aux réflexions de structuration du PUI L-VORTEKS pour créer un axe détection, proposer des process, fluidifier l'action, proposer des indicateurs. C'est un acteur majeur auprès de la gouvernance du PUI. »

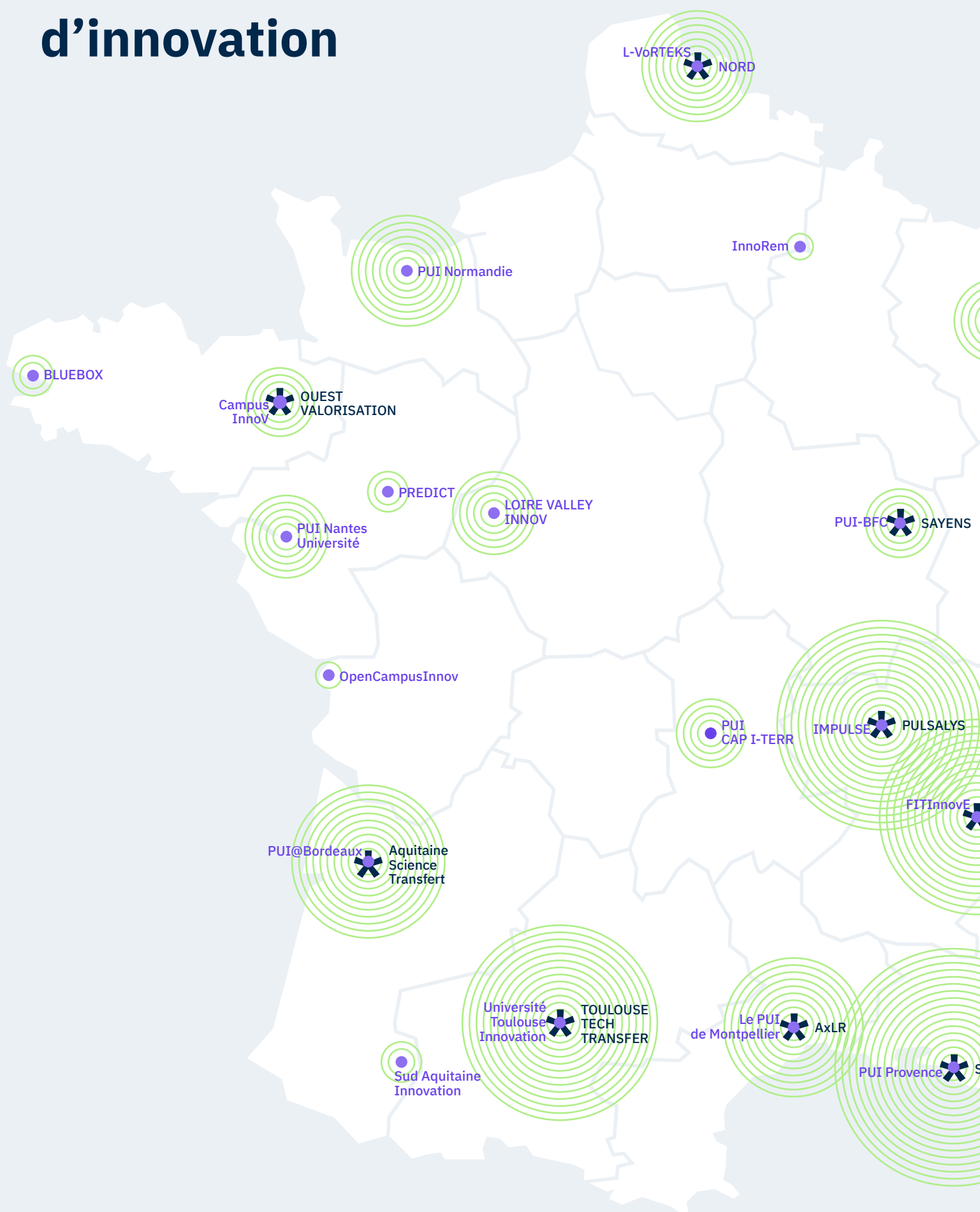
Autre exemple, l'ingénieur innovation Clément Shekoory, de la délégation Aquitaine, représente le CNRS au sein du comité de prématuration de l'université de Bordeaux. Cela participe activement à l'articulation entre ce programme régional et le programme national du CNRS. Là encore, ce qui dicte l'action, c'est d'assurer un continuum de financement adapté aux besoins des projets lauréats.

En délégation Alpes, Sara Matyas s'implique pleinement dans les actions de détection menées au sein de la filière « énergie » du PUI grenoblois ainsi que sur l'animation du réseau des correspondants valorisation des laboratoires du site.

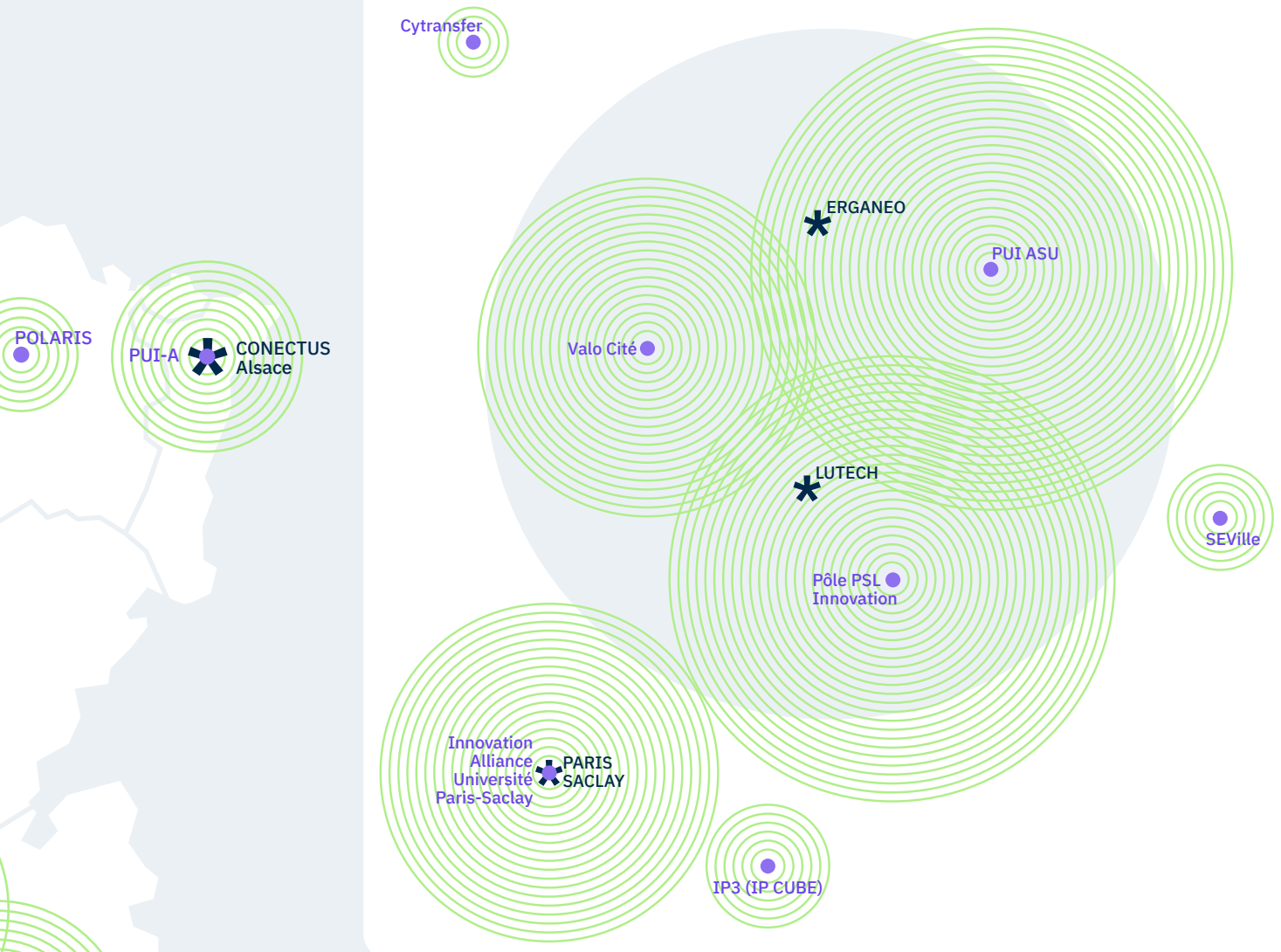
L'objectif suivi par CNRS Innovation avec ce dispositif est de mobiliser au moins un ou une ingénieur(e) innovation par délégation. En attendant, la DRT participe activement à la coordination opérationnelle des échelons national et régional au sein des 28 PUI dont le CNRS est cofondateur. *« En 2025, la DRT a mené plus de 150 actions au sein des 28 PUI dont le CNRS est cofondateur. Nous intervenons en soutien des délégations régionales afin de coordonner les apports de CNRS Innovation dans les actions menées sur les territoires. Le déploiement du réseau d'ingénieurs innovation en est l'illustration la plus concrète », explique Corentin Penven.* La DRT, dans son ensemble, agit en faveur du continuum territorial de l'innovation.



Pôles universitaires d'innovation



Paris - Île-de-France



Légende

 Sièges des Sociétés accélératrices de transfert de technologies (SATT)

 Pôle universitaire d'innovation (PUI)

 Nombre de laboratoires sous tutelle CNRS

100 laboratoires

50 laboratoires

5 laboratoires

Témoignages sur le rôle de l'ingénieur innovation

Structures déployées en 2023, les Pôles universitaires d'innovation (PUI) réunissent les acteurs locaux de la valorisation autour d'une stratégie d'innovation partagée et d'actions coordonnées. Dans ce contexte, véritables représentants de CNRS Innovation en région, les ingénieurs innovation sont déployés auprès des délégations régionales du CNRS dans le but de sensibiliser, détecter et accompagner les porteurs de projets au plus près des réalités du terrain. Précisément, 11 ingénieurs innovation ont été déployés. Le point sur leur apport avec Clément Shekoory, ingénieur innovation auprès de la délégation Aquitaine en lien avec le PUI Bordeaux, Christine Mahodaux, responsable du service Partenariat et Valorisation (SPV) de la délégation Aquitaine, et Alexandre Douin, directeur du transfert de la SATT Aquitaine.

Dans quel contexte ce poste d'ingénieur innovation a-t-il été créé ?

Christine Mahodaux : Au sein des délégations régionales, le service Partenariat et Valorisation accompagne la mise en relation des laboratoires avec les acteurs socio-économiques, sans pour autant avoir un rôle actif dans le suivi des projets d'innovation dans leur montée en maturité technologique. Afin d'acquérir cette compétence, nous avons saisi l'opportunité offerte par la création du PUI Bordeaux en 2023 pour recruter un ingénieur innovation au sein de nos équipes. Clément Shekoory a ainsi pris ses fonctions en janvier 2024 avec pour mission de contribuer à accroître le nombre de start-up deeptech créées sur le territoire couvert par le PUI.

De quelle manière ?

Clément Shekoory : La création d'entreprises innovantes est le résultat d'un long processus. Afin de contribuer à son renforcement, j'ai commencé par rencontrer l'intégralité des directeurs et directrices d'unités dans le périmètre du PUI afin de leur présenter les différents programmes d'accompagnement proposés par CNRS Innovation et l'articulation avec ceux déjà proposés par les autres fondateurs du PUI de Bordeaux. Certains se sont rendu compte qu'ils ne sollicitaient pas toujours assez certains accompagnements ou ont même découvert que leurs personnels y sont éligibles car leur culture de laboratoire restait éloignée de leur tutelle CNRS.



CHRISTINE MAHODAU

L'écosystème de la valorisation sur un territoire est en effet très riche...

Clément Shekoory : L'un des enjeux du CNRS est d'articuler ses dispositifs nationaux au mieux avec ceux proposés sur les territoires. Je peux l'illustrer, par exemple, par la valorisation du programme RISE et son intégration au sein de l'offre de l'écosystème bordelais. Surtout, je m'assure que ce continuum d'accompagnement soit le plus pertinent pour les porteurs de projets sans être redondant.


CLÉMENT SHEKOORY

Alexandre Douin : Outre l'offre nationale de CNRS Innovation, la SATT Aquitaine propose un programme de maturation technico-économique ainsi qu'un incubateur de start-up deeptech anté-crétion. Par ailleurs, le site bordelais dispose d'une offre étendue, avec notamment des programmes de prématuration portés entre autres par l'université de Bordeaux, ou le start-up studio de l'Inria. Tout l'enjeu est de nous articuler afin de proposer à chaque porteur de projet le chemin d'innovation le plus pertinent pour lui. Par exemple, dans le cas de la start-up Treefrog Therapeutics, spécialisée dans la culture de cellules souches, ses porteurs ont d'abord obtenu un financement de prématuration de l'université, puis un autre du CNRS, et enfin un investissement de la SATT dans sa maturation.

Comment concrètement travaillez-vous ensemble au quotidien ?

Clément Shekoory : Nous participons à des groupes de travail conjoints plusieurs fois par semestre, ce qui nous permet d'échanger sur la stratégie globale et de discuter de chaque projet. Nous organisons également des événements en commun. Par exemple depuis deux ans, des rencontres entre des chercheuses et des chercheurs et des fonds d'investissement. Par ailleurs, à l'initiative de Louis Vasselin, à CNRS Innovation, j'ai pu intégrer le comité de sélection du programme de prématuration de l'université de Bordeaux, ce qui permet d'optimiser leur offre et celle de CNRS Innovation.

Alexandre Douin : La présence de Clément en local permet aussi tout simplement de nous parler directement et de nous rencontrer plus facilement que s'il était basé dans les locaux parisiens de CNRS Innovation.

Christine Mahodaux : Avec la présence d'un ingénieur innovation dans nos murs, c'est un représentant du niveau national qui se trouve en délégation. Cela permet à mes chargés d'affaires de frapper à sa porte lorsqu'ils souhaitent lui communiquer une information relevant du champ d'activité de CNRS Innovation. Inversement, Clément peut faire remonter vers le national la connaissance de terrain qui est la nôtre.

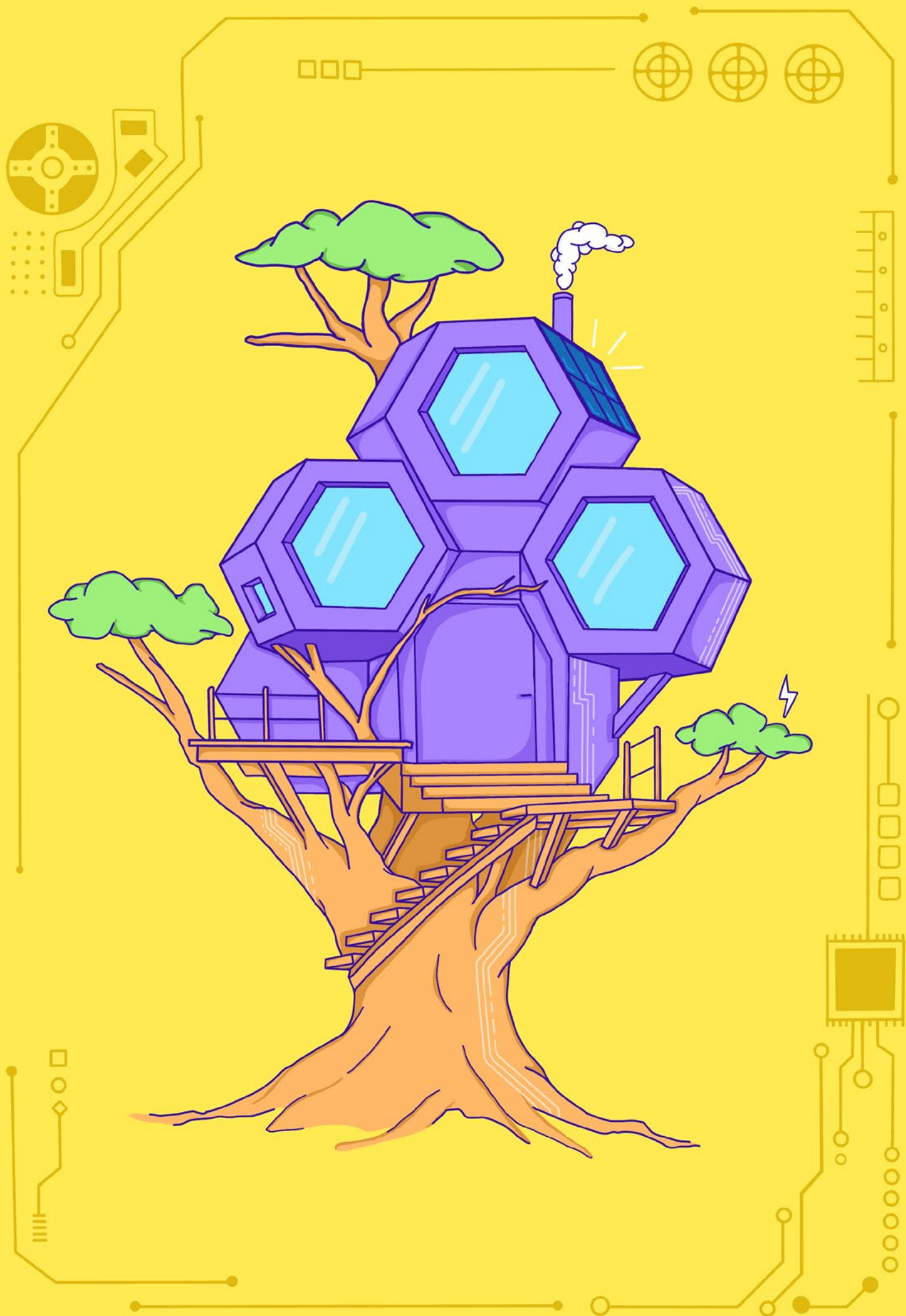
Tout est finalement affaire d'articulation d'une part des différents acteurs locaux, d'autre part des échelles locales et nationales ?

Christine Mahodaux : Oui, chaque niveau apporte à l'ensemble. Dans certains laboratoires, la carte de visite de CNRS Innovation nous permet d'avoir une présence plus soutenue et intégrée à la coordination qui se met en place en local avec l'ensemble des dispositifs.

Alexandre Douin : Je pense que nous pourrions nous coordonner encore davantage, notamment en intégrant Clément à notre Comité de pilotage afin d'optimiser le passage des projets de la prématuration à la maturation, de même que le transfert des innovations issues des laboratoires vers le milieu socioéconomique et donc vers leurs usagers.

Clément Shekoory : À terme, le PUI poursuit une logique de « no wrong door policy », l'objectif étant de faire en sorte que les chercheuses et les chercheurs soient orientés directement vers le bon accompagnement pour leur projet, quelle que soit la porte à laquelle ils frappent dans l'écosystème bordelais.


ALEXANDRE DOUIN



Chapitre 5

Consolider

*CNRS Innovation garde
le contact avec les entreprises
issues des laboratoires
sous tutelle du CNRS*

RISE UP

Les réseaux du CNRS au service de ses spin-off

Accompagner la croissance des entreprises issues des laboratoires du CNRS et de ses partenaires, c'est la promesse que fait CNRS Innovation avec son programme RISE UP. Levée de fonds, visibilité, collaborations avec des industriels et des institutionnels, recrutement, sourcing technologique... Au total, en 2025, CNRS Innovation a accompagné près de 150 demandes formulées auprès de RISE UP, dont plus de 50 % concernaient une problématique de levée de fonds.

Lancé en juin 2023, ce programme s'appuie sur des besoins concrets exprimés par ces spin-off. Ce faisant, il mobilise le réseau des partenaires du CNRS, en même temps qu'il joue un rôle actif dans la structuration et l'animation d'un réseau d'investisseurs, afin d'aider les start-up Deeptech du CNRS dans leurs démarches de levée de fonds.

Ce réseau, qui regroupe des partenaires investisseurs européens, compte désormais une cinquantaine de membres, une vingtaine l'ayant rejoint en 2025. *« Certains ont directement frappé à notre porte, mais nous sommes également dans une démarche active de prospection afin d'offrir à nos entreprises la possibilité de mises en relation au plus proche de leurs besoins »*, explique Javiera Vallejos, responsable de RISE UP. En 2025, cette dynamique a permis d'organiser une soixantaine de rencontres ciblées, notamment lors de plusieurs sessions de présentation, dont certaines sur les thèmes de la défense et de la cybersécurité.

Dans un contexte économique tendu, RISE UP mobilise également les Corporate Venture Capital (CVC), ces fonds d'investissement de grands groupes qui soutiennent l'innovation en prenant des participations dans des entreprises deeptech à fort potentiel stratégique. *« Nous avons ainsi des contacts avec une dizaine d'industriels, dont Michelin, Exosens et EssilorLuxottica avec qui le CNRS entretient des liens étroits et qui ont un intérêt marqué pour les entreprises issues de nos laboratoires »*, détaille la responsable. Concrètement, une fois les besoins exprimés par les partenaires, CNRS Innovation se charge de la mise en relation avec les start-up les plus à même d'y répondre. Par exemple, une session de rencontres organisée avec le groupe Dassault Systèmes en 2025 a permis une mise en relation avec 6 jeunes pousses du CNRS.

En outre, CNRS Innovation apporte son soutien aux entreprises en poursuivant l'animation du partenariat signé en 2024 avec l'Agence de l'Innovation de Défense, créée par le ministère des Armées, en charge d'accompagner et de financer des innovations technologiques d'intérêt pour la défense.

« Dans ce cadre, nous avons pu mettre en avant une quarantaine d'entreprises avec l'agence et offrir aux start-up des opportunités business dans le secteur de la défense, avec notamment un très beau résultat pour la start-up Manitty en 2025 qui a pu découvrir puis intégrer le programme DIANA de l'OTAN — un exemple à succès de projet dual », se félicite Javiera Vallejos.

Au-delà, RISE UP active tous les leviers permettant à ses entreprises de gagner en visibilité. En 2025, une dizaine d'entre elles ont ainsi été sélectionnées pour figurer dans le classement des 100 start-up de l'année du magazine Challenges. Plusieurs ont aussi été retenues dans celui du Point. *« Nous avons également sélectionné différentes spin-off intégrées au programme pour participer à des salons d'ampleur dont VivaTech et Deeptech Connect »*, complète l'ingénieure.

En resserrant les liens avec les spin-off du CNRS, CNRS Innovation leur apporte grâce à RISE UP le soutien et l'expertise de l'établissement à tous les stades de leur développement.



JAVIERA VALLEJOS

Témoignage sur l'accompagnement à la croissance des start-up



MATHIEU PUCHEAULT

Synboli

« RISE UP nous offre de la visibilité
et un accès à des investisseurs »

Fondée en octobre 2024, la start-up Synboli propose une plateforme unique de découverte de matériaux polymères durables en combinant IA et chimie de synthèse avancée. Dès sa création, ses dirigeants se sont tournés vers le programme RISE UP. Comme l'exp(Bordeaux INP/CNRS/Université de Bordeaux) et fondateur de Synboli : « *Le CNRS a une visibilité et un carnet d'adresses utiles dans la phase de développement initial d'une start-up deeptech.* »

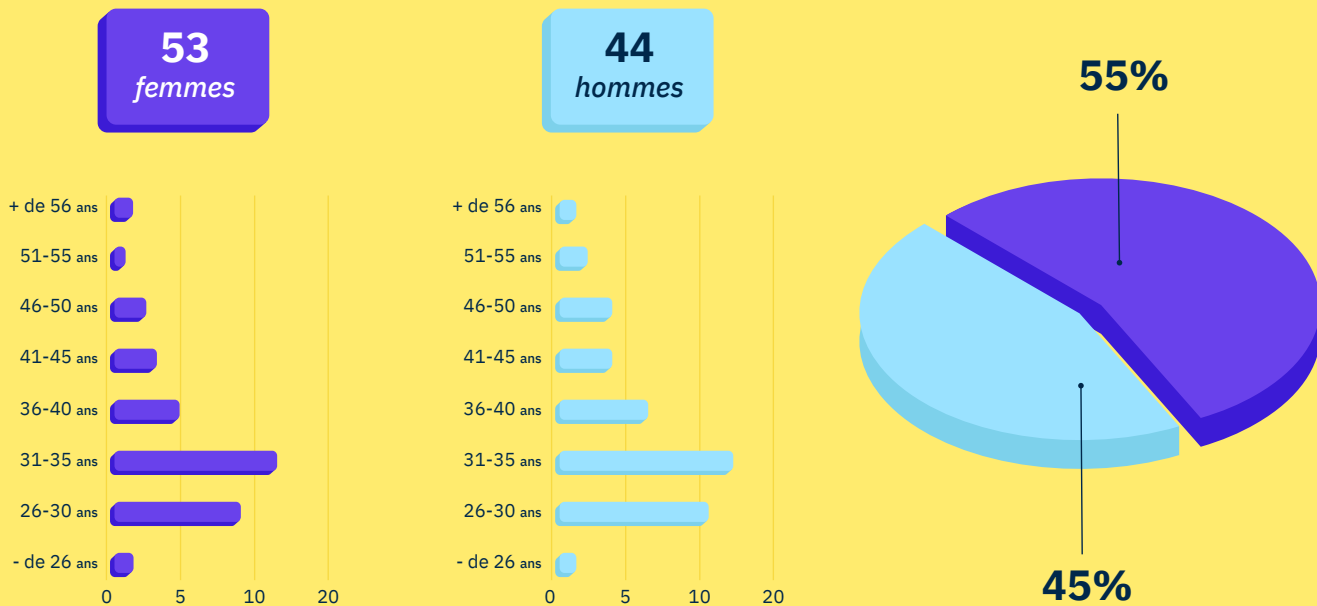
Concrètement, début 2025, le programme d'accompagnement de CNRS Innovation a permis à la jeune pousse d'entrer en contact avec des fonds d'investissement. Par ailleurs, Synboli a pu bénéficier de la plateforme de diffusion d'offres d'emploi grâce à laquelle « *nous avons reçu une vingtaine de candidatures dans le cadre du recrutement d'un chimiste et d'un ingénieur IA* », détaille le chercheur.

Enfin, via sa participation à RISE UP, la spin-off a été sélectionnée par CNRS Innovation pour participer au Falling Walls Science Summit, un rendez-vous international offrant à des start-up deeptech une visibilité et un accès à des investisseurs et des industriels. « *C'est un atout important dans la perspective de nos futures levées de fonds* », indique Mathieu Pucheault, qui ajoute : « *Le personnel de CNRS Innovation est très disponible et très volontaire, c'est très positif d'avoir leur soutien.* »

Bilan 2025

Données RH & démographie

Démographie



37 ans

Moyenne d'âge
des collaborateurs

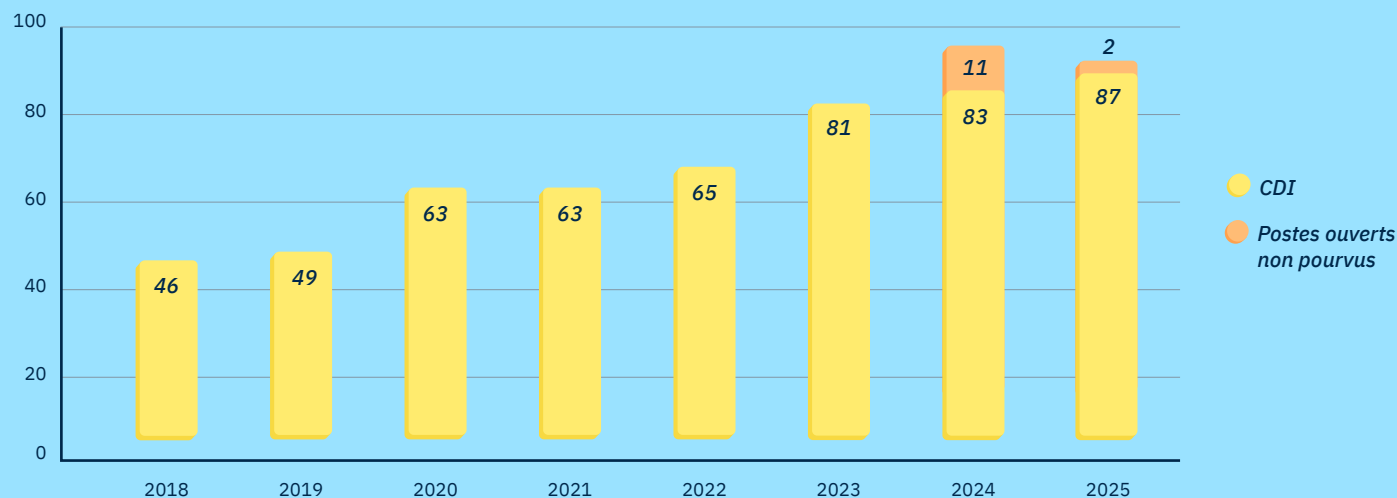
52

collaborateurs formés
(9 ETAM et 43 cadres)

14,73 %

taux de turn-over
en 2025
(25,27 % en 2024)

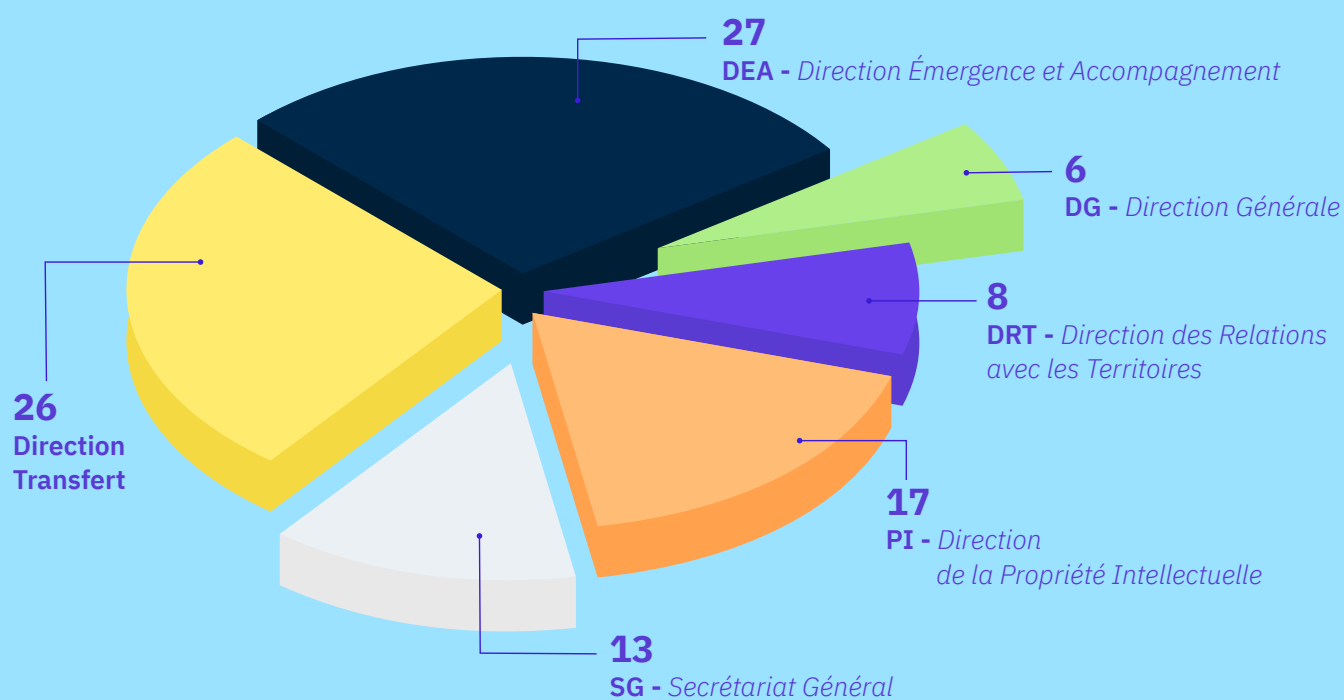
Effectifs en CDI



Répartition paritaire des postes de direction et de manager :

- Parité au comité de direction avec **3 femmes** sur les 6 membres qui se sont succédé en 2025.
- Parité aux postes de managers avec une répartition de **7 femmes** et **6 hommes** aux postes de managers en 2025.

Répartition des effectifs



97

collaborateurs

- 82 CDI
- 7 CDD
- 5 CDIC

- 2 contrats apprentissage
- 1 mandat social

14

recrutements

Toutes les images de cette publication sont utilisées pour mettre en valeur les recherches et les innovations issues des laboratoires sous tutelles du CNRS. Elles n'illustrent pas nécessairement les projets présentés.

Direction de la publication

Thomas Ribeiro

Direction de la rédaction

Emmanuelle Sutra

**Coordination de projet,
secrétariat de rédaction
& recherche iconographique**

Emmanuelle Sutra

Rédaction

Mathieu Grousseau

**Direction artistique, maquette
& illustrations**

Marie-Blanche Huet

Photos CNRS

contact-mediatheque@cnrs.fr

<https://images.cnrs.fr>

La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations et photos doit faire l'objet d'une demande auprès de la rédaction

Photo de couverture

© Hubert RAGUET / Laboratoire de Physique de l'ENS /
Observatoire de Paris / Observatoire Midi-Pyrénées / CNRS
Images



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





79 avenue Edouard Vaillant
Le Quintet
92100 Boulogne-Billancourt
www.cnrsinnovation.fr | [LinkedIn](#)